

ACTUALITÉS

DES PILULES
DE BAYER

AU BANC DES ACCUSÉS



SOPHIE ALLARD



MARC THIBODEAU

Geneviève Gladu, 33 ans, est mère d'une fille de 5 mois. Un petit miracle, dit-elle. En 2009, alors qu'elle prenait le contraceptif oral Yasmin depuis environ deux ans, cette Montréalaise a bien failli mourir sur une civière.

« J'avais de gros maux de ventre, des nausées et des vomissements depuis plusieurs semaines. Je me suis rendue à l'hôpital où l'on m'a soignée d'urgence. Au départ, j'étais si enflée qu'on croyait que j'étais enceinte. » Le diagnostic? Une pancréatite aiguë et des pierres à la vésicule biliaire. Direction: soins intensifs. Deux jours plus tard, alors qu'elle était alitée dans un couloir des urgen-

La résidente de L'Île-Perrot, âgée de 25 ans, a souffert d'une thrombophlébite veineuse profonde. Les médecins ont dû l'opérer et elle est restée deux semaines à l'hôpital avant d'entreprendre un intensif traitement de physiothérapie.

« J'ai passé une batterie de tests à la recherche d'un facteur déclencheur. Ils se sont avérés négatifs, alors la pilule a été montrée du doigt », relate-t-elle.

Les deux Québécoises misent, pour obtenir justice, sur une demande de recours collectif introduite en 2010 en Ontario par la firme d'avocats Siskinds.

Deux produits de Bayer

La requête cible deux produits du géant pharmaceutique Bayer, Yasmin et Yaz, des contraceptifs oraux de quatrième génération utilisant la drospirénone comme progestatif.

L'avocat chargé du dossier, Matthew Baer, était au tribunal cette semaine pour tenter

Le document relève que la société « savait ou aurait dû savoir » que ces risques accrus pouvaient mener à des complications « sévères et potentiellement fatidiques » comme des thromboses, des embolies pulmonaires ou des arrêts cardiaques.

Une porte-parole de Bayer, Marija Mandic, a indiqué à *La Presse* cette semaine que l'entreprise demeure pleinement convaincue de l'efficacité et du caractère sûr de ces deux produits.

La société pharmaceutique doit aussi composer avec de nombreuses poursuites civiles intentées aux États-Unis par des femmes disant que des caillots sanguins se sont formés après qu'elles eurent utilisé ces contraceptifs oraux. L'entreprise a annoncé l'été dernier qu'elle avait accepté de verser plus de 400 millions de dollars en réponse à près de 2000 plaintes.

M^{me} Mandic a déclaré hier qu'il existe des différences entre les systèmes judiciaires canadien et américain et qu'une comparaison directe des « processus légaux et des résultats n'était pas appropriée ».

Avis de Santé Canada

Des contraceptifs oraux de la société ont aussi mis en cause en France, où le débat fait rage depuis le dépôt d'une plainte pénale par une jeune femme lourdement handicapée par un accident cardio-vasculaire.

Santé Canada a lancé un avis en décembre 2011 relativement à l'innocuité des contraceptifs oraux Yaz et Yasmin.

L'organisation a conclu alors que les contraceptifs avec drospirénone peuvent être associés à un risque de caillots sanguins de 1,5 à 3 fois plus élevé qu'avec des contraceptifs oraux de seconde génération. Le risque est augmenté à 1,5 à 3 sur 10 000 femmes par année au lieu de 1 sur 10 000 pour d'autres contraceptifs oraux. L'étiquette des produits de Bayer a dû être modifiée

Au Canada, aux États-Unis et en France, des contraceptifs oraux de dernière génération sont montrés du doigt par des femmes qui ont contracté de graves problèmes de santé. Les requêtes judiciaires s'accroissent notamment contre la firme Bayer, qui se dit convaincue que ses produits sont sûrs.



La société pharmaceutique doit aussi composer avec de nombreuses poursuites civiles intentées aux États-Unis par des femmes disant que des caillots sanguins se sont formés après qu'elles eurent utilisé ces contraceptifs oraux.

ces, elle a fait une embolie pulmonaire. On a inséré un dispositif parapluie dans une artère de son cœur et on lui a administré un anticoagulant.

M^{me} Gladu a été hospitalisée pendant un mois. Le pire a été évité de justesse. À l'hôpital, on lui a dit que la pilule contraceptive qu'elle utilisait pourrait être liée à tous ses maux. « J'aimerais qu'on la modifie ou qu'on la retire du marché. Je souhaite que les femmes soient en sécurité, et surtout informées », dit-elle.

Ina Ionescu a aussi connu des difficultés importantes pendant qu'elle utilisait Yasmin.

de faire accepter le recours. Une décision à ce sujet est attendue dans les prochains mois.

Il affirme que des « centaines de femmes » au Canada ont rempli les documents requis pour faire partie du processus.

Dans sa requête, la firme d'avocats soutient que Bayer a omis d'informer correctement médecins et patientes du fait que ces produits comportaient des risques sensiblement plus élevés que les contraceptifs oraux dits de seconde génération, qui utilisent un autre type de progestatif.

avec la mention de ce risque accru.

Cette semaine, Santé Canada a renvoyé *La Presse* à cet avis en réponse aux questions soulevées par le recours collectif et les polémiques en cours à l'étranger. L'organisation a parallèlement annoncé qu'elle allait passer en revue l'information accessible pour un autre médicament de Bayer, Diane 35, un produit contre l'acné qui sera bientôt retiré en France, où il est souvent utilisé comme contraceptif.

La présidente de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Diane Lamarre, estime que les informations sur les risques accrus posés par les pilules contraceptives de dernière génération sont relativement récentes et doivent être portées à l'attention des

femmes. « En nombres absolus, c'est très peu, mais quand ça arrive, les conséquences sont importantes, indique-t-elle. On doit cependant être conscient que les risques sont possibles avec tous les contraceptifs oraux et encore plus pendant la grossesse. Les femmes doivent connaître les facteurs qui prédisposent et être attentives aux signes et aux symptômes. »

« Maintenant qu'on a ces nouvelles données, on peut penser qu'on devrait privilégier les molécules qu'on connaît bien, qui présentent un risque légèrement diminué, et réserver les contraceptifs avec drospirénone aux femmes qui présenteraient trop d'inconfort avec les contraceptifs oraux de deuxième génération », souligne M^{me} Lamarre.

Cartier

www.cartier.com

© 2012 Cartier

Nouvelle Collection TANK ANGLAISE

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2030 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

SOMMAIRE

Amusez-vous!	GOURMAND 7
Astrologie du jour	VOYAGE 15
Avis et encans	CV 8
Débats	A 24 et 25
Décès	P. ANNONCES 16 à 18
Emplois	CV 8
Loteries	A 16
Monde	A 21 à 23 et 26
Petites annonces	P. ANNONCES
	AFFAIRES 4
Restaurants	GOURMAND 6
Sudoku	AFFAIRES 4
Trait d'union	VOYAGE 15
Vin	GOURMAND 5

Météo

Flocons en après-midi, maximum -12, minimum -16. PETITES ANNONCES 14

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

TYPES DE PILULES



La plupart des contraceptifs oraux combinent un œstrogène de synthèse et un progestatif, hormone artificielle proche de la progestérone. C'est le type de progestatif utilisé qui définit la « génération » de la pilule. Celles de troisième génération peuvent contenir du désogestrel ou du norgestimate. Celles de quatrième génération peuvent utiliser de la chlormadinone ou encore, comme Yaz et Yasmin, de la drospirénone.

PRÉCISIONS

PROPRIÉTÉS À L'ÎLE-BIZARD

Dans un reportage du 12 décembre sur L'Île-Bizard, en page A3, nous avons publié la photo de certaines propriétés achetées par l'homme d'affaires européen Patrice Rochemont. Une des transactions portait sur la propriété située au 122, rue Joly (110 000 \$). Or, la photo que nous avons publiée est une maison qui a plutôt été achetée le 126, rue Joly. Cette maison n'a pas fait l'objet d'une transaction récemment. Nos excuses.

TAXE DE VENTE SUR L'ESSENCE

Le titre d'un article publié le 1^{er} février laissait entendre que les autochtones vivant sur des réserves ne veulent pas percevoir de taxes sur la vente d'essence. Or, l'article ne concernait que 12 détaillants de Kahnawake. Nos excuses.

QUELQUES CHIFFRES

2 000 000

Nombre de prescriptions des produits Yaz et Yasmin au Canada en 2009, selon IMS Canada.

400

La somme, en millions de dollars, que la firme Bayer a versée aux États-Unis en date de l'été 2012 en réponse à des plaintes relatives aux contraceptifs oraux Yaz et Yasmin.

270 000
à 300 000

Nombre de femmes en Ontario qui se sont fait prescrire les produits Yaz ou Yasmin. Bayer s'est dit incapable de fournir des données pour le Canada dans son ensemble.

1,5 à 3
sur 10 000

Le risque, selon Santé Canada, de formation de caillots sanguins chez des femmes utilisant des contraceptifs oraux à base de drospirénone. Ce risque est considéré comme « très faible » par l'organisation sanitaire.

303

Nombre de rapports transmis à Santé Canada signalant des « effets indésirables » survenus en lien avec la pilule Yasmin, qui a été introduite au pays en 2004. Douze de ces rapports faisaient état de décès. Pour la pilule Yaz, introduite en 2008, 242 cas problématiques ont été signalés, dont 8 décès. L'organisation précise que ces rapports ne constituent pas une preuve du lien de causalité.



« J'aimerais qu'on modifie la pilule ou qu'on la retire du marché. Je souhaite que les femmes soient en sécurité, et surtout informées. »

— Geneviève Gladu



Une des victimes alléguées de la pilule Yasmin, Geneviève Gladu, avec Camille, sa fille de 5 mois.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Un risque « très faible », disent les gynécologues

SOPHIE ALLARD

Un comité d'experts mandaté par l'Institut national de la santé publique du Québec a analysé en 2011 les études publiées sur les contraceptifs avec drospirénone et y a trouvé des failles méthodologiques importantes. Ses membres ont conclu qu'il n'y a pas lieu, « dans l'état actuel des connaissances, de changer les pratiques cliniques en matière d'ordonnance de contraceptifs oraux ».

« Le risque existe, mais il est très faible pour toutes les pilules, indique la D^{re} Francine Léger, membre du comité sur la contraception de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada. Les

allégations contre les contraceptifs avec drospirénone ne sont pas fondées sur des preuves scientifiques. On continue de les prescrire. On doit questionner les patientes sur les antécédents familiaux ou d'autres contre-indications. » Les événements surviennent généralement dans les premiers mois d'utilisation.

« Quand il y a des crises de genre, les femmes paniquent et cessent abruptement la pilule sans consulter leur médecin, déplore la D^{re} Léger. On observe alors que les grossesses non désirées et les interruptions volontaires de grossesse augmentent. Elles sont encore plus à risque. Ce n'est surtout pas ce qu'on souhaite. »

FRANCE

Des poursuites contre des fabricants font du bruit

MARC THIBODEAU

Pierre Markarian se souvient encore de la perplexité ressentie en octobre 2007 devant la détérioration de l'état de santé de sa fille de 17 ans.

« Théodora était sportive, ne fumait pas. Elle était toujours pleine de vie. Je ne comprenais pas que, du jour au lendemain, elle puisse changer comme ça », relate-t-il.

Ses malaises étaient le signe avant-coureur d'une embolie pulmonaire qui l'a emportée quelques jours plus tard.

Ce n'est qu'en faisant des recherches par la suite que M. Markarian s'est rendu compte d'un lien possible avec l'usage d'un contraceptif oral de troisième génération,

du produit, Bayer, pour « atteinte involontaire à l'intégrité de la personne humaine ». Elle cible aussi l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) française pour ne pas avoir respecté le principe de précaution en déconseillant à temps l'usage de pilules plus risquées.

Des plaignants se rallient

Plusieurs plaignants, dont M. Markarian, se sont ralliés depuis à la démarche qui vise une demi-douzaine de producteurs de contraceptifs oraux de troisième et quatrième génération.

La ministre de la Santé française, Marisol Touraine, a demandé à l'Agence européenne du médicament de revoir les autorisations de mise en marché de ces pro-

« Les médecins sont complètement envahis par le marketing des laboratoires. Et les pouvoirs publics ont complètement lâché le terrain à ces mêmes laboratoires. »

— Elizabeth Walton, mère d'une victime.

Mercilon. La jeune femme avait commencé à l'utiliser quelques mois plus tôt à l'insu de ses parents.

Théodora, dit-il, présentait une anomalie sanguine qui augmentait les risques de formation de caillots et d'embolie, mais le médecin qui a prescrit cette pilule ne l'a pas dépistée, et n'a pas cherché à le faire.

En 2010, une commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux a confirmé que l'embolie pouvait « être liée à la prescription » du produit.

« Les médecins à qui je parlais de l'effet de la pilule me disaient de laisser tomber, que je n'irais nulle part, que c'était le pot de fer contre le pot de terre. Mais j'ai juré à ma fille que les choses ne se passeraient pas comme ça », souligne M. Markarian, qui a décidé de fonder une association de victimes pour sensibiliser la population et les autorités aux risques des contraceptifs oraux de troisième et quatrième génération.

C'est par l'entremise de l'association qu'il est entré en contact avec les parents de Marion Larat. Cette femme de 25 ans, lourdement handicapée à la suite d'un accident cardio-vasculaire survenu en 2006, tient aussi une pilule de troisième génération responsable de ses problèmes de santé. Elle aussi a vu le lien validé par une commission de compensation.

En décembre, la jeune femme, avec l'appui de sa famille, a décidé de porter plainte contre le producteur

duits pour garantir qu'ils ne soient plus prescrits comme premier choix. L'ANSM a lancé un rappel à ce sujet à la communauté médicale.

La mère de Marion Larat, Elizabeth Walton, déplore que ces pilules aient été prescrites à large échelle malgré les risques accrus.

La désassurance

« Les médecins sont complètement envahis par le marketing des laboratoires. Et les pouvoirs publics ont complètement lâché le terrain à ces mêmes laboratoires », indique M^{me} Walton, qui s'inquiète de la sous-déclaration de cas problématiques.

La Haute Autorité de santé française, qui évalue les médicaments en vue de décider s'ils doivent être remboursés, a souligné en 2007 qu'il fallait éviter de prescrire les pilules des dernières générations en première intention. L'organisation est revenue à la charge dans un nouvel avis en juin 2012, en relevant que le « service médical rendu » par ces produits était insuffisant pour justifier leur remboursement.

La ministre avait annoncé en septembre son intention de désassurer les pilules de troisième génération à compter d'octobre 2013, mais elle a depuis avancé cette échéance au mois de mars.

Depuis que les médias se sont emparés du dossier en France, M. Markarian dit recevoir chaque jour une trentaine de nouveaux témoignages par l'entremise de son association.

ACTUALITÉS

Montréal Budget des contrats de construction

La réserve pour imprévus facilite les « faux extras »

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La réserve pour imprévus que Montréal intègre au budget de ses contrats de construction facilite les « faux extras », a expliqué devant la commission Charbonneau l'ingénieur Michel Lalonde. La Ville de Québec, qui a mis fin à cette pratique en 2008, note depuis une diminution marquée des dépassements de coûts de ses chantiers.

Le président de Génius a expliqué cette semaine devant la Commission qu'il est beaucoup plus facile de gonfler les extras à la Ville de Montréal qu'au ministère des Transports (MTQ). La raison: la façon de payer les imprévus.

La métropole exige dans ses soumissions que les entrepreneurs prévoient un budget

pour imprévus afin d'en faciliter le paiement. Cette somme est intégrée au coût global des contrats. À l'inverse, le MTQ prévoit des réserves qui ne sont pas intégrées au budget des contrats.

Des contingents utilisés davantage

La différence peut sembler mineure, mais elle donne la « marge de manœuvre » nécessaire aux faux extras, a expliqué Michel Lalonde. « [Les extras] restaient toujours à l'intérieur de l'enveloppe globale du projet, qui incluait les contingences. Mais évidemment, ça faisait en sorte que les contingents étaient utilisés davantage », a indiqué l'ingénieur.

Michel Lalonde a maintes fois répété devant la

Commission qu'il avait été « accommodant » avec les extras que réclamaient les entrepreneurs. Il assure qu'il n'en a pas complètement inventé, mais il reconnaît avoir gonflé les coûts des imprévus. L'ingénieur rappelle que tous les chantiers réservent des surprises. « C'est essentiel d'avoir une marge de manœuvre parce qu'il y a toujours des imprévus sur un chantier. C'est essentiel, mais il faut l'utiliser à bon escient. » Ce que lui-même n'a pas fait, a-t-il reconnu.

La Ville de Québec a longtemps inclus les imprévus dans ses contrats, mais elle a cessé de le faire en 2008. Un porte-parole, Jacques Perron, reconnaît que l'objectif à l'époque n'était pas d'enlever la « marge de manœuvre

aux faux extras, mais plutôt de libérer des fonds pour mener davantage de travaux. Les fonds pour éventualités se trouvent en quelque sorte gelés et ne peuvent être attribués à d'autres projets.

Il reste que, depuis le changement, les dépassements de coûts des chantiers sont désormais minimes. Québec a d'ailleurs publié une étude la semaine dernière selon laquelle le coût des chantiers de la Ville a dépassé de seulement 0,41 % le budget prévu. En fait, si on enlève les données de 2008, année de transition, les dépassements enregistrés à Québec s'élèvent à seulement 231 000 \$ pour des contrats qui totalisent 574 millions.

Montréal se défend

La Ville de Montréal soutient pour sa part que le fait d'intégrer les imprévus aux contrats facilite leur gestion. « Une municipalité ne peut modifier un contrat accordé à la suite d'une demande de soumissions, sauf dans le cas où la modification constitue un accessoire à celui-ci et n'en change pas la nature. Toute modification de contrat ou dépassement de crédits doit faire l'objet d'une

approbation par l'instance qui a approuvé le contrat, avec les délais qui y sont associés », explique un porte-parole, Gonzalo Nunez.

Montréal assure que les extras ne sont pas autorisés automatiquement: ils doivent être documentés avant d'être approuvés. « Les travaux imprévus payables à même les contingences doivent être documentés et approuvés par le gestionnaire autorisé », assure M. Nunez.

La métropole n'est pas la seule ville à intégrer les imprévus dans le coût des contrats, indique le ministère des Affaires municipales. « Certaines municipalités se gardent une marge de manœuvre en cas d'imprévu, d'autres non. On observe que c'est quand même assez courant », dit Émilie Lord, porte-parole du ministère des Affaires municipales.

Elle précise qu'il n'existe pas de directive à cet égard. Le Ministère demande simplement que le fonds pour imprévus ne dépasse pas 10 % de la valeur du contrat. « Il arrive que ce soit plus dans certains cas, dit M^{me} Lord. Il faut alors que la municipalité nous prouve qu'elle doit aller au-delà de 10 % ».

LE 2 FÉVRIER

SUPER SAMEDI

JUSQU'À 20%

LIMITE DE 3 BOUTEILLES PAR PRODUIT

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

<p>RABAIS DE 2,55 \$</p> <p>10,10 \$ 12,65 \$</p> <p>DÉLICAT ET LÉGER</p> <p>Albis</p>	<p>RABAIS DE 2,35 \$</p> <p>9,30 \$ 11,65 \$</p> <p>FRUITÉ ET GÉNÉREUX</p> <p>J.P. CHENET CABERNET-SYRAH</p>	<p>RABAIS DE 4,00 \$</p> <p>15,15 \$ 19,15 \$</p> <p>AROMATIQUE ET CHARNU</p> <p>RAVENS WOOD</p>	<p>RABAIS DE 3,10 \$</p> <p>12,35 \$ 15,45 \$</p> <p>AROMATIQUE ET SOUPLE</p> <p>GRAND VIN DE BORDEAUX RÉSERVE DE LOUIS ESCHENAUER BORDEAUX</p>	<p>RABAIS DE 5,00 \$</p> <p>20,15 \$ 25,15 \$</p> <p>AROMATIQUE ET CHARNU</p> <p>RUFFINO RISERVA DUCALE Chianti Classico</p>	<p>RABAIS DE 5,70 \$</p> <p>22,25 \$ 27,95 \$</p> <p>AROMATIQUE ET CHARNU</p> <p>COUREUR des Bois CRÈME D'ÉRABLE MAPLE CREAM</p>
---	---	---	--	---	---

La modération a bien meilleur goût.

EducAlcool

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS



18+ Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt, SAQ Signature et SAQ.COM exclus. L'offre Économisez jusqu'à 20 % sur ces 6 produits est en vigueur le samedi 2 février 2013 seulement, jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Limite de 3 bouteilles par produit, par client, par transaction, pour chacun des produits suivants: Albis, vinho regional peninsular de setúbal (code SAQ: 00319905); Ruffino Riserva Ducale, chianti-classico d.o.c.g. (code SAQ: 00045195); Ravenswood Vintners Blend, zinfandel, california (code SAQ: 00427021); Réserve de Louis Eschenauer, bordeaux a.o.c. (code SAQ: 00517722); J.P. Chenet, cabernet-sauvignon/syrah, vin de pays d'oc (code SAQ: 10536757); Coureur des Bois, boisson à la crème et au sirop d'érable (code SAQ: 11091921). Quantités limitées à 35000 caisses pour tout le réseau. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

L'après-Charbonneau sera un cataclysme



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

Il paraît qu'on est très seul au sommet. Au fond du fossé aussi.

Quand on dit à la nation entière qu'on l'a volée pendant des années, quand en plus on trahit ses complices, quand par son témoignage on menace l'existence même d'entreprises de génie-conseil multinationales... J'imagine qu'il ne vous reste plus trop d'amis, quand vous êtes aussi dangereux...

On n'aura pas pitié de l'ingénieur Michel Lalonde. Contrats arrangés, prix gonflés, fraude fiscale, achat d'élections... L'homme a assurément fourré le public en habits du dimanche et en toute connaissance de cause.

On n'aura pas pitié, mais c'est un homme fini, pour ainsi dire. Fini pour tout un milieu, le sien, voyez comment il portait fièrement l'épinglette dorée de sa firme pendant toute la durée de son témoignage.

On n'aura pas pitié, mais lui au moins est venu nous exposer clairement le « système »

de l'intérieur. Gardons des réserves de mépris pour des plus gros, des plus sales, des plus menteurs... Ceux-là vont contre-attaquer.

N'allez pas vous imaginer que les plus grandes firmes de génie-conseil au pays vont se laisser faire. N'allez pas penser que le Parti libéral et le Parti québécois (PQ), ni même l'ex-parti décrépit de Gerald Tremblay, vont rester les bras croisés.

Jusqu'ici, on peut déjà imaginer les suites et poursuites juridiques de ce témoignage. Elles sont cataclysmiques.

Des exemples?

> En droit criminel: le témoignage de Michel Lalonde dans le dossier des gonflements de factures peut mener à l'arrestation et à la condamnation de plusieurs personnes impliquées dans ce complot pour fraude aux dépens des municipalités – et des contribuables.

> En droit fiscal: tout cet argent comptant échangé par millions, ces fausses factures, sont autant d'actes de fraude fiscale. L'impôt peut aller chercher cet argent, avec pénalités et intérêts.

> En droit des élections: bien des gestes sont « prescrits » parce qu'ils se sont déroulés il y a plus de cinq ans, mais il y a de quoi faire enquête pour le DGE. Surtout: puisque le PQ s'est engagé à rembourser les sommes qu'il aurait pu recevoir illégalement, les autres sentiront une

et quelques personnages politiques. Si les citoyens n'ont pas de chance de succès pour faire rembourser leurs taxes foncières, ils ont assurément une cause contre les gens et les firmes qui ont organisé la tricherie et en ont profité.

> En droit civil (bis): les municipalités peuvent avoir un recours contre les tricheurs, comme le gouvernement du Canada en avait une contre les fraudeurs du scandale des commandites.

> En droit professionnel: l'Ordre des ingénieurs a de quoi enquêter sur tous ceux qui ont offert des avantages aux fonctionnaires, aux politiciens ou aux partis politiques pour obtenir un contrat – une violation évidente du code de déontologie.

> En droit public: avec le projet de loi 1 du gouvernement Marois, toutes les entreprises faisant affaire avec

dirigeants de firmes de génie et de construction sont accusés.

Mais... la loi prévoit aussi que l'AMF peut refuser ou révoquer une autorisation à une entreprise « si elle ne satisfait pas aux exigences élevées d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre ».

Des exigences élevées d'intégrité... Est-ce qu'une firme de génie-conseil qui participe à de la collusion et de la fraude fiscale y satisfait d'après vous? D'après vous, perspicace lecteur, est-ce que des dirigeants de firme qui se promènent avec des valises de cash se qualifient?

Je vous félicite, on devrait vous nommer à l'AMF.

■■■

On entrevoit à peine, je pense, ce qui est en jeu ici très concrètement. Quoi? La fin catastrophique de plusieurs grandes et moyennes carrières; des condamnations criminelles de gens au-dessus de tout soupçon; des condamnations civiles pour des millions de dollars; la dislocation de plusieurs entreprises; l'ébranlement économique de tout un milieu qui devra se reconstruire, c'est le cas de le dire; le brassage de toute la classe politique...

La preuve a beau être solidement de son côté, on a beau espérer d'autres témoins aussi transparents, ce matin, Michel Lalonde est un homme très seul.

Entre le mépris public bien mérité et l'instinct de survie de tous ceux qu'il a « mouillés » et qui vont s'employer à le torpiller, l'air est rare et il n'y a pas grand place pour se reposer.

Des exigences élevées d'intégrité... Est-ce qu'une firme de génie-conseil qui participe à de la collusion et de la fraude fiscale y satisfait d'après vous?

obligation morale de faire de même.

> En droit civil: il y a une cause de recours collectif qui n'attend qu'à être déposée par des avocats qui n'ont même pas besoin d'être talentueux.

La preuve s'accumule à ne plus savoir qu'en faire d'une fraude visant à faire gonfler le prix des travaux à Montréal. Ont participé à ce complot: des entreprises de construction, des firmes de génie-conseil

le gouvernement ou un organisme public devront recevoir de l'Autorité des marchés financiers (AMF) une autorisation. Cette autorisation sera refusée ou révoquée pour une entreprise condamnée en vertu d'une loi fiscale, ou si un dirigeant a été déclaré coupable de certains actes criminels, ou pour certaines infractions aux lois électorales.

Il n'y a pas encore de telles condamnations, même si des

TORONTO

Rob Ford fait face à de nouvelles allégations de malversation

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — À peine une semaine après avoir été blanchi en appel des accusations de conflit d'intérêts qui pesaient contre lui, Rob Ford doit se défendre face à de nouvelles allégations de malversation.

Une vérification judiciaire, dont les résultats ont été dévoilés hier, conclut qu'en 2010, ses dépenses électorales ont dépassé de 40 168 \$ la limite fixée par la Loi sur les élections municipales. Cet examen a été conduit après que des allégations eurent laissé entendre que Rob Ford n'aurait pas respecté le montant maximal de 1,3 million établi par la province de l'Ontario et qu'il aurait enfreint la loi en empruntant 77 000 \$ à l'entreprise familiale à des fins électorales.

Un comité composé de trois personnes doit maintenant analyser les présumées infractions et pourrait faire appel à un procureur spécial. Max Reed et Adam Chaleff-Freudenthaler, les deux résidents ayant exigé la vérification judiciaire, ont déclaré hier qu'ils demanderont au comité d'intenter une poursuite devant les tribunaux.

Dans l'éventualité où le comité ferait appel à un procureur, des accusations non criminelles pourraient être déposées contre M. Ford, qui pourrait se voir imposer une peine allant d'une simple amende à une expulsion pure et simple de l'hôtel de ville.

Vendredi dernier, le maire de Toronto a été blanchi par la Cour divisionnaire de l'Ontario, qui a cassé la décision d'un tribunal inférieur lui ordonnant de quitter son poste pour s'être placé en conflit d'intérêts. Son frère, le conseiller Doug Ford, s'est dit en désaccord avec les conclusions du contrôle judiciaire, ajoutant néanmoins avoir senti que les vérificateurs avaient été « très honnêtes ». Plus tôt dans la journée, il avait participé à un échange musclé avec le conseiller Adam Vaughn, l'un des plus fervents opposants de Rob Ford. « Pourquoi ne vérifie-t-on pas les papiers d'Adam? Pourquoi ne vérifie-t-on pas ceux de la gauche? Pourquoi seuls les représentants du centre et de la droite font-ils l'objet d'examen judiciaires à l'hôtel de ville? », a-t-il demandé.



TOUT LE MONDE EN PARLE

**DIMANCHE
20h**

Les invités cette semaine:

Michel Therrien

Lise Dion

Martin Léon

Priyanka Chopra

Martine Ouellet

Mado Lamotte



En simultané

RADIO
PREMIÈRE CHAÎNE

À revoir sur **TOUTV**

RÉALISATION: MANON BRISEBOIS



DÉCOUVRIR

NISSAN CASSE LA GLACE

METTEZ-LE AU DÉFI
MAINTENANT EN CONCESSION

LE NOUVEAU
PATHFINDER 2013
CAPACITÉS MAXIMALES

LOCATION À PARTIR DE

398 \$¹
/60 MOIS

AVEC 1 450 \$ EN COMPTANT INITIAL



Sentra 1.8 SR 2013 illustrée

SENTRA 2013 NOUVELLE DE A à Z

EN LOCATION À PARTIR DE

188 \$¹
/60 MOIS

AVEC

0 \$
EN COMPTANT INITIAL



MEILLEURE CONSOMMATION
COMBINÉE DE SA CATÉGORIE²



Rogue SL à traction intégrale 2013 illustré

ROGUE 2013 POLYVALENT. PERFORMANT. PALPITANT.

EN LOCATION À PARTIR DE

257 \$¹
/60 MOIS

AVEC 1 000 \$ EN COMPTANT INITIAL

1 500 \$

DE REMISE À LA LOCATION POUR
LE ROGUE S À TRACTION AVANT 2013 INCLUS



Berline Altima 3.5 SL
2013 illustrée

BERLINE ALTIMA 2013 ENTIÈREMENT REPENSÉE

EN LOCATION À PARTIR DE

298 \$¹
/60 MOIS

AVEC

0 \$
EN COMPTANT INITIAL



MEILLEURE CONSOMMATION
SUR ROUTE DE SA CATÉGORIE²

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI OU CONSULTEZ NISSAN.CA POUR PLUS DE DÉTAILS^^



Le programme « NISSAN CASSE LA GLACE » est en vigueur du 1er au 28 février 2013. Les offres de location sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclusives. Tous les prix comprennent les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), la taxe écologique sur les pneus neufs, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants et pouvant faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. 1) Les offres de location sur 60 mois sont applicables aux modèles neufs suivants : Pathfinder S 4x2 2013 (5CSG73 AA00), avec boîte automatique/Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00), avec boîte manuelle/berline Altima 2.5 2013 (T4LG13 AA00), avec boîte CVT/Rogue S à traction avant 2013 (W6RG13 AA00), avec boîte CVT. Mensualités de 398 \$/188 \$/298 \$/257 \$ pour un terme de 60 mois avec 1 450 \$/0 \$/0 \$/1 000 \$ en comptant initial ou échange équivalent et incluant 450 \$ en contribution des concessionnaires du Québec pour la berline Altima 2.5 2013 et 1 500 \$ de remise à la location pour le Rogue S à traction avant 2013. Taux de location de 3,9 %/1,9 %/2,9 %/0,9 %. L'obligation totale de location est de 25 332 \$/11 268 \$/17 866 \$/16 440 \$. Basé sur une allocation de 20 000 km par année avec 0,10 \$/km supplémentaire. 2) Source pour la berline Altima 2013/la Sentra 2013 : Par rapport à la consommation de carburant des berlines intermédiaires/compactes 2013 concurrentes avec moteur à combustion interne, selon les données publiées par Autodata en date du 13 décembre 2012. Véhicules hybrides et diesels exclus. Les cotes de consommation de carburant (L/100 km) sont calculées en fonction de conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des groupes motopulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs – à utiliser à des fins de comparaison seulement. Berline Altima 2013 : moteur de 2,5 L (5,0L/100 km sur route | 7,4L/100 km en ville), moteur de 3,5 L (6,4L/100 km sur route | 9,3L/100 km en ville). Sentra 2013 : transmission CVT (4,9 L/100 KM sur route | 6,6 L/100 KM en ville | 5,8 L/100 KM combinée), transmission manuelle (5,5 L/100 KM sur route | 7,5 L/100 KM en ville | 6,6 L/100 KM combinée). ^^ Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

L'Épiphanie Les recherches de nouveau suspendues

Les recherches pour retrouver les deux victimes de l'affaissement de terrain dans la carrière Maskimo sont de nouveau suspendues. Le risque d'un autre glissement de terrain a forcé les secouristes à arrêter l'opération.

C'est la deuxième fois que les autorités interrompent les recherches. Jeudi, les forts vents ont empêché une grue de descendre les secouristes à bord d'une nacelle. C'est seulement hier matin que les autorités ont décidé de reprendre les travaux. Durant la nuit, ils avaient installé une nouvelle grue de 600 tonnes. Peu après 10h, elle a fait descendre des secouristes. Ceux-ci se sont aussitôt mis à l'œuvre autour du camion de Daniel Brisebois et de la pelle mécanique, qui sont visibles. De la machinerie lourde a également été envoyée dans la carrière afin de creuser le sol humide qui est en train de durcir sous l'effet du froid.

Au début de l'après-midi, des géologues qui se trouvaient en haut de la carrière ont cependant craint un nouvel affaissement de terrain et ont mis un terme aux recherches jusqu'à aujourd'hui.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Rappelons que, vers 10h45 mardi, trois ouvriers, à bord de deux camions et d'une pelle mécanique, s'affairaient à mettre le roc à nu juste au bord de la carrière quand le sol a cédé. L'immense amoncellement où ils déposaient la terre qu'ils retiraient s'est affaissé et a emporté les trois poids

lourds au fond de la carrière, 100 mètres plus bas.

Le conducteur de la pelle mécanique, qui a miraculeusement réussi à s'extirper, est sain et sauf. Le camion de Marie-Claude Laporte demeure quant à lui introuvable sous les tonnes de roches et d'argile.

— Émilie Bilodeau et David Santerre



Pathfinder édition plaine 2013 illustré

Fausses factures adressées aux entreprises de Tony Accurso

Revenu Québec dépose 97 chefs d'accusation

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
FABRICE DE PIERREBOURG

C'est au tour de Revenu Québec de sévir contre le stratagème de fausse facturation qui aurait permis à l'entrepreneur Tony Accurso d'éviter de payer plusieurs millions en impôt. L'Agence vient de déposer 97 chefs d'accusation assortis de plus de 2 millions d'amendes contre des entrepreneurs qui auraient fourni de nombreuses fausses factures, en plus de ne pas déclarer eux-mêmes d'importants revenus.

« Pour nous, c'est une enquête majeure, qui a été réalisée par nos enquêteurs et qui vient déposer un grand nombre de chefs d'accusation concernant un important stratagème de fausse facturation », a expliqué Stéphane Dion, porte-parole de Revenu Québec.

L'enquête visait principalement Francesco Bruno et Rodolfo Palmerino, deux administrateurs de B.T. Céramique. Ils auraient notamment utilisé deux sociétés coquilles pour faire de fausses factures à quatre entreprises de Tony Accurso afin de permettre à l'entrepreneur d'éviter de payer de l'impôt.

C'est la première fois que Revenu Québec sévit contre ce stratagème. L'Agence du revenu du Canada a déjà porté plusieurs accusations dans ce dossier, par le passé. En février 2011, Francesco s'est d'ailleurs reconnu coupable d'évasion fiscale et a dû payer une amende de 1,3 million.

L'enquête de Revenu Québec aurait permis de démontrer que Francesco Bruno et Rodolfo Palmerino ont inscrit de fausses factures aux livres de B.T. Céramique pour réclamer indûment des crédits de taxe. Le duo aurait également utilisé une autre de ses entreprises, Entretien Torrelli, pour aider trois entreprises de Tony Accurso, Simard-Beaudry, Louisbourg et Marton, à faire de fausses déclarations de revenus. Enfin, une troisième société à numéro apparentée à Francesco Bruno, 3703436 Canada inc., aurait elle aussi été mise à contribution pour aider de nouveau deux entreprises d'Accurso à faire de fausses déclarations, soit Hyperscon et Simard-Beaudry.

En plus des fausses factures, Francesco Bruno et



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Selon les enquêteurs de Revenu Québec, les entrepreneurs Rodolfo Palmerino et Francesco Bruno (sur la photo) auraient fourni de nombreuses fausses factures à des entreprises de Tony Accurso et les auraient aidées à faire de fausses déclarations de revenus.

Rodolfo Palmerino sont aussi accusés d'avoir omis de déclarer d'importants revenus durant la période visée par l'enquête. Deux autres personnes sont aussi accusées par Revenu Québec d'avoir fait de fausses déclarations de revenus. Il s'agit de Gisella Palmerino et d'Alfredo Magalhaes. Le quatuor aurait omis de déclarer en tout 2,1 millions en revenus entre 2004 et 2008, ce qui a privé les coffres du Québec de près de 500 000\$. Les accusés ont 30 jours pour indiquer s'ils plaident coupable ou non coupable aux 97 chefs d'accusation déposés par Revenu Québec.

Francesco Bruno n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice. L'homme a été arrêté en août dernier avec Tony Accurso par la GRC dans le cadre d'une enquête sur des allégations

de corruption à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le corps policier croit que le duo aurait privé le Canada de 3 millions en impôt. Il aurait élaboré un stratagème avec la collaboration d'employés de Revenu Canada, dont un ancien chef d'équipe lui aussi accusé, Adriano Furguiele.

Autre frappe

Par ailleurs, Revenu Québec s'attaque aussi à Roberto Amato, agent immobilier de Laval arrêté en 2009 par la Sûreté du Québec lors de l'opération Diligence et accusé de complot et de recyclage de produits de la criminalité.

Le fisc, qui réclame 1 million à Roberto Amato

en impôt sur le revenu (922 154\$), en TPS et en TVQ, vient de saisir, à la suite d'une décision rendue par la Cour supérieure, tous ses avoirs détenus à la Banque Nationale et à Desjardins, ainsi que divers biens mobiliers. De plus, une hypothèque légale a été inscrite à titre de garantie sur ses trois immeubles situés à Laval, dont son domicile, et à Repentigny. L'évaluation municipale de ces bâtiments atteint au total 1 million.

« Grâce à la collaboration avec le Service des enquêtes sur la criminalité financière organisée (SEFCO) de la Sûreté du Québec, nous avons été en mesure d'établir que les revenus non déclarés de M. Amato étaient d'environ 2 millions de dollars entre 2006 et 2010 », a précisé Stéphane Dion, porte-parole de Revenu Québec.

Le quatuor aurait omis de déclarer en tout 2,1 millions

en revenus entre 2004 et 2008, ce qui a privé les coffres du Québec de près de 500 000\$.

Selon le registre des entreprises, M. Amato est toujours le dirigeant d'au moins deux firmes de courtage et d'investissement immobiliers, situées dans sa maison cossue à Laval.

L'enquête Diligence visait à briser l'infiltration du crime organisé dans l'économie légale, en particulier dans l'industrie de la construction. L'organisation visée était dirigée par un membre des Hells Angels de Trois-Rivières Normand Ouimet, dit Casper, par ailleurs accusé de 22 meurtres prémédités.

Selon les policiers, le rôle de Roberto Amato était de blanchir les revenus de la criminalité dans le domaine immobilier.

Le procès Diligence devait débuter prochainement. Deux des accusés, Guy Dufour, ex-délégué syndical de la FTQ Construction, et l'ex-comptable agréé Jean Seminero, ont déjà plaidé coupable.

ACCUSÉS	NOMBRE D'ACCUSATIONS	AMENDES
Francesco Bruno	49	909 071,33\$
Rodolfo Palmerino	24	441 156,62\$
Gisela Palmerino	5	309 342,08\$
Entretien Torrelli	8	267 849,44\$
B.T. Céramique	9	78 956,57\$
Alfredo Magalhaes	2	50 932,93\$
TOTAL	97	2 057 308,97\$

POLITIQUE

COURSE AU LEADERSHIP DU PLC

Trudeau veut contrer le cynisme des Canadiens

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Justin Trudeau veut donner un nouveau souffle aux institutions démocratiques du pays. Le remède qu'il propose vise selon lui à contrer le cynisme qui gagne de plus en plus les Canadiens.

Le député de Papineau s'engage ainsi à permettre plus de votes libres à la Chambre des communes, à éliminer la pratique des conservateurs de déposer des projets de loi omnibus et à accorder au directeur parlementaire du budget le statut d'agent du Parlement.

En outre, s'il devient chef du Parti libéral (PLC) le 14 avril, il renoncera au pouvoir de nommer des candidats-vedettes dans certaines circonscriptions. En fait, tous les candidats libéraux, qu'ils soient députés sortants ou non, devront être choisis de nouveau par les militants du parti dans le cadre d'une assemblée d'investiture en bonne et due forme.

Aucun chef libéral jusqu'ici n'avait proposé de renoncer à son pouvoir de nommer des candidats d'envergure dans des circonscriptions jugées sûres et aucun chef n'avait



Justin Trudeau propose plusieurs nouvelles règles pour donner un second souffle aux institutions démocratiques.

S'il devient chef, donc, les députés actuels, comme Stéphane Dion, Marc Garneau, Irwin Cotler, John McCallum ou Ralph Goodale, devront passer le test d'une assemblée d'investiture s'ils

Vote libre

Un gouvernement libéral dirigé par Justin Trudeau permettrait aux députés de voter selon les aspirations de leurs commettants sur une panoplie de sujets, à l'except-

Ces réformes, selon le député libéral de Papineau, donneront l'assurance aux électeurs que leurs députés libéraux élus représenteront leurs intérêts à Ottawa et non les intérêts d'Ottawa dans leur circonscription.

Combattre le cynisme

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, hier, M. Trudeau a soutenu qu'il est urgent de réformer nos institutions.

« Les Canadiens ne croient plus en la capacité de nos politiciens de les représenter. Le cynisme est tellement élevé que les gens croient que les partis politiques sont là pour garder le pouvoir et non pas pour servir les citoyens.

C'est exactement ce que je veux changer », a indiqué M. Trudeau, joint à Winnipeg, où il participera aujourd'hui au deuxième débat de la course à la direction du PLC.

« On ne peut pas prétendre qu'un député peut bien représenter ses commettants et ensuite le forcer à voter selon la ligne de parti », a-t-il ajouté.

Il a souligné que le pouvoir exercé par le bureau du premier ministre a atteint de nouveaux sommets sous la houlette des conservateurs. Et il voit poindre le même phénomène chez le Nouveau Parti démocratique dirigé par Thomas Mulcair.

Selon lui, les réformes qu'il propose feraient du Parti libéral la formation politique « la plus démocratique » sur la scène fédérale.

« Ce gouvernement a échangé le droit de parole de ses députés contre le pouvoir. Et on voit que M. Mulcair est en train d'imposer la même ligne de parti rigide afin de pouvoir démontrer qu'il est aussi capable de gouverner », a ajouté M. Trudeau, qui juge cette tendance malsaine.

Assemblée d'investiture

Quant aux assemblées d'investiture obligatoires pour tous les candidats libéraux, M. Trudeau a affirmé que son expérience dans Papineau lui a permis d'être plus près de ses commettants.

« J'ai eu à me battre pour obtenir la nomination dans Papineau dans une assemblée d'investiture contestée. Je n'étais même pas le choix du parti en 2008. Ce que j'ai réussi à faire, c'est de comprendre qu'il faut aller vers les gens, leur parler et les rassembler. Ça été le fondement de tout ce que j'ai fait depuis mon entrée en politique », a-t-il dit.

M. Trudeau s'est dit convaincu que ce test obligatoire pour les députés sortants « sera une formalité pour eux ».

Parmi les autres mesures, M. Trudeau s'est dit favorable à la tenue d'un scrutin préférentiel et propose d'interdire la publicité partisane d'un gouvernement, pratique perfectionnée par les conservateurs depuis leur arrivée au pouvoir en 2006.

Trudeau s'engage à permettre plus de votes libres à la Chambre des communes, à éliminer la pratique des conservateurs de déposer des projets de loi omnibus et à accorder au directeur parlementaire du budget le statut d'agent du Parlement.

osé non plus contraindre un député sortant à se faire de nouveau désigner candidat par les militants d'une circonscription.

veulent porter la bannière du Parti libéral aux prochaines élections. M. Trudeau lui-même aurait à se soumettre à un tel exercice.

tion des engagements pris par le Parti libéral aux élections de 2015 et aux projets de loi qui comportent des mesures budgétaires.



Le champion du monde J.-M. Leroux fait la roue après avoir appris qu'il peut louer une Jetta 2013 à partir de seulement 168 \$ par mois, sans acompte.



Jetta 2013

LOUEZ À PARTIR DE

168\$ PAR MOIS SUR 36 MOIS*

0\$ D'ACOMPTE



Tiguan 2013

LOUEZ À PARTIR DE

298\$ PAR MOIS SUR 48 MOIS*

Petit prix. Grande nouvelle.

1 800 ROULE VW



Das Auto.

vw.ca

* Cette offre de location d'une durée limitée et soumise à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance est basée sur le modèle Jetta 2013 de 2,0 L / Tiguan 2.0T 2013 neuf et non immatriculé de base avec boîte manuelle à 5 vitesses / 6 vitesses. Frais de transport et inspection de prélivraison de 1 395 \$ / 1 610 \$ et taxe d'accise de 100 \$ sur le climatiseur, si applicable, inclus dans le paiement mensuel. Acompte de 0 \$ / 2 915 \$ ou échange équivalent et dépôt de sécurité de 220 \$ / 350 \$ requis au moment de la signature. Frais de 15 ¢ du kilomètre après 48 000 km / 64 000 km en sus. Assurances, immatriculation, frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au RDPRM, droits sur les pneus neufs, options et taxes applicables en sus. PDSF du modèle de base : 16 385 \$ / 29 585 \$. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Offre en vigueur jusqu'au 28 février 2013 et pouvant être modifiée ou retirée en tout temps sans préavis. Visitez votre concessionnaire ou vw.ca pour les détails. Modèles montrés : Jetta Highline 2013 de 2,5 L, 25 985 \$; Tiguan Comfortline 2.0T 2013 avec Ensemble sport, 35 185 \$. Certaines caractéristiques sont offertes en option sur certains modèles à un coût additionnel. Modèles montrés à titre indicatif seulement. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Das Auto et dessin », « Jetta » et « Tiguan » sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2013.

Hâtez-vous! Cette promotion se termine demain!



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Nous payons la **TPS** et la **TVQ**††

Jusqu'au dimanche
3 février
seulement

sur **TOUS** les meubles, **TOUS** les matelas, **TOUS** les accessoires de décoration, les électroménagers** et **TOUS** les ensembles cinéma maison

Si votre solde quotidien moyen est de: 1000\$, 500\$, 100\$, 16,03\$, 8,01\$, 1,60\$ Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de: 1000\$, 500\$, 100\$, 16,03\$, 8,01\$, 1,60\$

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement - Paiements mensuels égaux sans intérêt - achat minimum requis de 799\$, avant taxes pour les matelas et de 999\$ avant taxes pour les meubles, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Mobilier de salon inclinable

De style transitionnel, assises en microfibre beige, côtés en polyuréthane brun

Livraison gratuite

- Causeuse inclinable... 13,78 \$*/mois ou 689 \$
- Fauteuil inclinable... 6,98 \$*/mois ou 349 \$

13,98\$*/mois ou 699\$ Sofa inclinable

Euro-lit

De style moderne, au fini 2 tons

Livraison gratuite

229\$

Mobilier de cuisine

De style transitionnel, table de 91 x 137 cm (36 x 54 po), dessus fini marbre

Livraison gratuite

Comprend: 1 table et 4 chaises

9,38\$*/mois ou 469\$

Mobilier de chambre

De style contemporain

Aussi disponible en gris. Voir prix en magasin

Livraison gratuite

Comprend: bureau double, miroir, 2 tables de nuit, tête, base et côtés de lit

19,98\$*/mois ou 999\$

• Commode 5 tiroirs 6,38 \$*/mois ou 319 \$

FRIGIDAIRE

13,98\$*/mois ou 699\$

14,98\$*/mois ou 749\$

9,38\$*/mois ou 469\$

26,98\$*/mois ou 1349\$ La paire

34,98\$*/mois ou 1749\$

Réfrigérateur de 18 pi³

2 étagères coulissantes de grande largeur en verre SpillSafe®. 2 bacs à humidité contrôlée, portes réversibles, Energy Star®

Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 5,3 pi³, zone réchaud, 2 éléments de 6 po, 1 élément de 9 po et 1 élément extensible 12/9 po, très grand hublot

Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle

Capacité de 14 couverts, 3 cycles, cuve haute, broyeur d'aliments durs, mise en marche différée, modèle silencieux

Livraison, ramassage et service gratuits

SAMSUNG **hy**

Laveuse à chargement frontal de 4 pi³

6 programmes, affichage DEL, essorage de 1100 tr/min, Energy Star®

Livraison, ramassage et service gratuits

Sécheuse de 7,3 pi³

7 programmes, 3 options de séchage, console d'affichage DEL

Livraison, ramassage et service gratuits

Piédestaux 249 \$ ch.

42 po DEL FULL HD 1080p HDMI USB Blu-ray

19,83\$*/mois ou 991\$50\$ L'ensemble

SONY

Ensemble cinéma maison avec téléviseur à écran DEL de 42 po

Lecteur Blu-ray 3D pleine HD, 4 enceintes, 1 subwoofer, puissance de sortie totale de 300 watts

Résolution pleine HD 1080p, 3 entrées HDMI (2 à l'arrière, 1 sur le côté), sortie audio-numérique optique, 1 entrée PC (VGA), 1 port USB

Livraison gratuite

51 po PLASMA FULL HD 1080p HDMI USB SMART TV

34,83\$*/mois ou 1741\$50\$ L'ensemble

SAMSUNG Pioneer

Ensemble cinéma maison avec téléviseur à écran plasma de 51 po

Puissance de sortie totale de 1100 watts, lecteur Blu-ray, prêt à la technologie 3D, visionneur de JPEG

Résolution pleine HD 1080p, navigateur Web, compatible avec téléphone intelligent, HyperReal® Engine, compatible avec un clavier sans fil (en option), 2 ports USB

Livraison gratuite

INCLUSES! 2 paires de lunettes

7,38\$*/mois ou 369\$ 2 places/357 ressorts

Serta

CABRIO

Matelas semi-ferme/1 po de mousse confort/Fibres Serta/ressorts VertiCoil Premier/Dessus à coussinet Euro Top

Sommier aussi offert. Voir prix en magasin

Garantie du fabricant de 1 an complet et prorata de 4 ans. Livraison gratuite

- 1 place/252 ressorts... 6,38 \$*/mois ou 319 \$
- Grand lit/460 ressorts... 7,98 \$*/mois ou 399 \$

Galerie du sommeil

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort. **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

9,18\$*/mois ou 459\$ 2 places/608 ressorts

MAXIME

Matelas semi-ferme/Périmètre en mousse/Supplé de mousse et laine

Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie ferme du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/418 ressorts... 7,78 \$*/mois ou 389 \$
- Grand lit/720 ressorts... 11,58 \$*/mois ou 579 \$
- Très grand lit/920 ressorts... 15,18 \$*/mois ou 759 \$

Payez en 50 versements sans intérêt*

jusqu'en avril 2017 sur **TOUS** les meubles, **TOUS** les matelas, **TOUS** les accessoires de décoration, les électroménagers** et **TOUS** les ensembles cinéma maison

LE Plan BM†††

NOUVEAU! Service de livraison flexible et gratuit**

Maintenant Plage horaire de 4 heures

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

braultetmartineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Accord D Desjardins, MasterCard, VISA, PAYSANNT D'AMÉRIQUE

Suivez-nous sur **twitter** au **@BM_Promotions**

BROSSARD 450 619-6777 **GATINEAU** 819 561-5007 • 1 877 755-2555 **KIRKLAND** 514 697-9228 **LASALLE** 514 364-6110 **SAINT-LÉONARD** 514 254-9455
REPENTIGNY 450 470-0815 **SHERBROOKE** 819 562-4242 • 1 800 267-4240 **SAINT-HUBERT** 450 676-1911 **SAINTE-THÉRÈSE** 450 430-0555 **LAVAL** 450 682-2516

Galerie du sommeil **HEURES D'OUVERTURE:** LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H **GRANBY** 450 372-5656 **ST-HYACINTHE** 450 774-6116 **ST-JEAN-SUR-RICHELIEU** 450 349-1609
JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H **MASCOUCHE** 450 474-8531 **ST-JÉRÔME** 450 431-9338 **VAUDREUIL-DORION** 450 424-2651
SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

ACTUALITÉS

Un papier blanc sur la table



**PIERRE
FOGLIA**
CHRONIQUE

Il est venu chez moi il y a longtemps avec une de ses athlètes, sa blonde à l'époque, aujourd'hui retirée du sport. De mes années sportives, elle aura été une des athlètes que j'ai le plus admirées, mais lui aussi, je l'aimais bien, un peu dictatorial, la chose est courante chez les entraîneurs, c'était un très bon entraîneur de niveau international.

On avait passé un beau dimanche de vélo, pas vite, fallait pas la fatiguer, elle se préparait pour des championnats du monde. Ils venaient de s'acheter une maison, après les Jeux, était-ce ceux d'Athènes, ils auraient peut-être un enfant.

Il avait la réputation de papillonner avec les plus jeunes de ses athlètes féminines, dans son entourage on en faisait des blagues tant on était persuadé que cela restait dans les limites de la décence, jusqu'au scandale qui a éclaté il y a un an et demi: accusé d'attouchements sur une mineure, d'abord condamné à trois mois de prison, puis, sur appel de la peine par la Couronne, à un an.

Si vous voulez, je vous raconterai toute mon histoire, m'a-t-il proposé cet été dans un long courriel dans lequel il se

flagellait beaucoup, je veux dire avec une grande envie qu'on le voie se flageller. Je le voyais venir avec ses gros sabots de monstre, il allait me dire c'est vrai, je suis un monstre, mais maintenant je me soigne.

Je l'ai appelé au début janvier, il a pris les devants: pour l'entrevue, j'ai changé d'idée, j'ai changé tout court, je n'ai plus envie de me donner en spectacle, de toute façon, j'entre en prison lundi.

Je viens de recevoir une lettre de lui, manuscrite. Extraits...

Cher Pierre, ma quatrième journée de détention s'achève. Je suis actuellement consigné avec un autre détenu dans une aile dite «population», mais dans une cellule «protect». Notre cellule fait 2,5 m sur 3,5 m avec un lit, une toilette, un petit bureau (en fait une plaque d'acier soudée au mur). La fenêtre donne sur la cour intérieure.

On a le droit de sortir de notre cellule une heure par jour de 16 à 17h. J'ai rempli des papiers ce matin pour mon transfert dans une aile «protection» où nous serons hors cellule la majorité du temps. Il semble y avoir un énorme problème de surpopulation.

J'ai apporté dix livres, je viens de terminer *L'homme qui voulait être heureux* de Laurent Gounelle, j'ai aussi trois Coelho, un Guillaume Musso, un Guillaume Vigneault, un Alexandre Jardin. J'ai commencé un journal de bord, j'écris une page par jour, l'idée d'en faire une sorte d'autobiographie me chatouille l'esprit...

J'attendrai votre réponse avant de vous réécrire...

Je vais certainement répondre à votre lettre, mais au cas où vous auriez accès à *La Presse* là où vous êtes, vous dire tout de suite que si c'est une formidable idée de tenir votre journal, c'en est une très mauvaise de penser autobiographie.

Vous voulez un conseil pour écrire? Il est de Christian Bobin (dans *Ressusciter* justement): «Je place un papier blanc sur la table et j'attends que les mots, attirés par la luminosité, viennent s'y prendre.»

NOUVELLE ÈRE — Ma collègue Stéphanie Grammond chroniquait cette semaine dans le cahier Affaires sur l'obsolescence programmée, c'est-à-dire sur la fabrication d'appareils délibérément conçus pour durer moins longtemps, comme ça t'en achètes un autre plus vite. Le faire réparer? Presque aussi cher qu'en racheter un neuf. Les gouvernements pourraient empêcher cela en imposant aux manufacturiers une rallonge des garanties, mais ils s'en gardent bien.

Je viens d'une époque où les artisans nous disaient: cela

vous fera pour la vie, monsieur. En fait, des premiers outils de l'homme de Néerental à mon premier ordinateur qui marche encore très bien (le TRS 80 de RadioShack), l'homme s'est toujours appliqué à fabriquer des trucs qui durent, c'était dans sa nature de faire le mieux possible.

On vient d'entrer dans une nouvelle ère. On fabrique maintenant EXPRES des appareils qui vont se décrier plus rapidement. Appelons-la l'ère du progrès.

PÈPÈRE LA VIRGULE — Boulevard Saint-Laurent, juste avant d'arriver à Viger, un panneau avertit les automobilistes: Attention, 1 seule voie sur Viger, option par René-Lévesque. La faute – en lettres d'au moins trente centimètres de haut – frappe comme une brique dans le front.

Ce n'est pas la faute qui frappe, c'est qu'elle reste là, que personne ne se donne la peine de la signaler et la signalerait-on, personne ne la ferait corriger.

Ce genre de faute n'est pas qu'une faute, c'est une putain de verrue dans le visage francophone de Montréal.

Dans un genre complètement différent est présentée à Montréal en ce moment une pièce de théâtre dont le titre va ainsi: *Le banquet des petites personnes ou la politesse du désespoir*. Quel beau titre, s'extasiaient les gens de la radio, ah! la politesse du désespoir, quelle trouvaille, et de regretter de

n'en être pas les auteurs. Est-ce moi qui viens d'une autre planète? La pirouette est de Boris Vian, ressortie chaque fois qu'on cherche à dire quelque chose de «cute» sur l'humour, adoptée par Desproges, bref pas vraiment une trouvaille, plutôt une autre tombe dans le grand cimetière des citations.

MALLARMÉ JEUDI APRÈS-MIDI — L'autre après-midi, ma librairie était pleine de jeunes gens, étudiants dans la vingtaine de l'Institut de tourisme voisin. Leur liste de lectures à la main, ils venaient chercher leurs livres pour le cours de littérature. Celle-ci avait oublié d'en noter un, elle cherchait à haute voix, voyons, c'est le nom d'un arbre...

C'est pour un cours de littérature québécoise?

Oui.

Alors c'est *L'Amélanchier* de Ferron.

C'est ça! Vous l'avez lu, monsieur?

Oui, mademoiselle. Un grand livre. Elle prit encore *Les aurores boréales*, *La Peste*, *Les Cantouques* de Godin...

Ceux-là aussi, vous les avez lus, monsieur?

Oui. Je retirai le Godin de sa pile, ce monsieur-là habitait juste de l'autre côté de la rue, au square Saint-Louis, avec sa blonde, la chanteuse Pauline Julien, vous avez entendu parler de Pauline Julien?

Jamais. Elle prit encore *La ferme des animaux* d'Orwell.

Ça, par contre, mademoiselle, c'est plate longtemps...

Vous avez lu tous les livres, vous, alors?

Et la chair est triste, hélas. Pardon?

Rien.

La conception de nos produits vise à vous simplifier la vie.

Grâce à ses tablettes divisées réglables, ses très grands balconnets de porte et son tiroir garde-manger, peu importe la quantité d'aliments, le réfrigérateur Whirlpool® demeure bien rangé.

Conçus pour simplifier la vie™

Whirlpool®
APPAREILS
ELECTROMÉNAGERS



**ÉCONOMIES
JUDICIEUSES**

Obtenez jusqu'à

300 \$

en rabais instantané à l'achat d'électroménagers Whirlpool® admissibles d'une valeur d'au moins 1000 \$

31 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2013

À L'ACHAT DE 2, OBTENEZ 100 \$ À L'ACHAT DE 3, ou PLUS, OBTENEZ 300 \$

SAINT-BRUNO

Le Commissaire au lobbyisme a le maire à l'œil

ÉRIC-PIERRE GIBEAULT

Le commissaire au lobbyisme du Québec, M^e François Casgrain, aura à l'œil Saint-Bruno-de-Montarville, après avoir pris connaissance d'une vidéo dans laquelle sont évoqués les liens entre le maire Claude Benjamin et le sénateur Paul Massicotte.

M. Massicotte est le promoteur d'un projet immobilier controversé à Saint-Bruno. Claude Benjamin reconnaît qu'il l'a rencontré à deux reprises, l'une au début de l'année 2006, l'autre en 2011 ou 2012. Or, Paul J. Massicotte, sénateur fédéral nommé par Jean Chrétien en 2003, n'a jamais été inscrit au registre des lobbyistes du Québec.

M. Massicotte a acheté un terrain adjacent au parc national du Mont-Saint-Bruno, dit le bois des Hirondelles, où il entend construire une trentaine de maisons de luxe. Un groupe de citoyens s'oppose à ce projet et talonne le maire depuis plusieurs années.

«La vidéo a interpellé M^e Casgrain, a dit Émilie Giguère, directrice des communications du Commissaire au lobbyisme. Il va prendre contact avec le maire pour s'assurer que les élus et les fonctionnaires comprennent bien les règles d'éthique établies par la loi. Il entend aussi poser des questions sur le projet immobilier.»

Dans la vidéo, tournée lors de la réunion du conseil du 20 février 2012, le maire explique que c'est le promoteur qui a demandé à le rencontrer la première fois. «Nous venons d'être élus depuis quelques semaines et il entendait nous exposer un projet de développement que nous ne connaissions pas.»

La deuxième rencontre a eu lieu environ six ans plus tard, à la demande du maire. Claude Benjamin voulait annoncer au promoteur qu'il avait maintenant le feu vert de la Ville. «Nous voulions savoir s'il entendait toujours aller de l'avant avec son projet.»

La Presse a tenté de parler au maire Benjamin. Sa porte-parole Suzanne LeBlanc a précisé qu'il n'accorde pas d'entrevue, mais que le maire avait indiqué qu'il n'aurait jamais été l'objet de lobby et qu'il parlera au commissaire au lobbyisme avec plaisir.

Pour voir notre vidéo:
www.lapresse.ca/st-bruno

Basé sur le volume d'aliments frais, parmi les marques dominantes de réfrigérateurs à portes françaises dotés de la machine à glaçons In-Door-Ice. Le rabais instantané s'applique (après taxes) au moment de l'achat. L'offre ne porte que sur l'achat au détail de plus d'un électroménager Whirlpool® admissible d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (avant taxes), à l'exception des accessoires et des broyeurs à déchets. L'offre s'applique aux électroménagers Whirlpool® admissibles achetés d'un marchand autorisé d'électroménagers Whirlpool® participant entre le 31 janvier et le 24 février 2013. Les prix des marchands peuvent varier. Ces derniers déterminent à leur discrétion les prix de détail. Sous réserve de certaines conditions. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Le rabais instantané de 300 \$ porte sur l'achat de 3 électroménagers admissibles Whirlpool® et plus achetés au même moment d'un même marchand. Consultez un associé aux ventes pour connaître les modèles admissibles. Tous les modèles ne sont pas offerts par tous les marchands. Aucune substitution. La TPS/TVA/TVQ et les taxes provinciales (le cas échéant) sont comprises dans le montant du rabais. Cette offre ne s'adresse pas aux marchands, constructeurs et entrepreneurs. *TM © Whirlpool 2013. Utilisée sous licence au Canada. Tous droits réservés.

Incendie dans une résidence pour personnes âgées à Laval

Près de 80 aînés à la rue

ÉMILIE BILODEAU

Un incendie a ravagé une résidence pour personnes âgées du boulevard Marc-Aurèle-Fortin, à Laval, vers 18 h hier soir.

Les 79 résidents ont heureusement pu évacuer la Villa Sainte-Rose à temps. Certains d'entre eux ont été capables de quitter l'édifice en flammes par eux-mêmes. Plusieurs ont eu besoin de l'aide des ambulanciers, pompiers et policiers pour sortir de la bâtisse.

À l'extérieur de la résidence, le chaos régnait. Les sinistrés ont été placés dans quatre

autobus de la Société de transport de Laval. D'autres se sont réfugiés dans des maisons avoisinantes. Les policiers ont réussi à colliger toutes les identités pour s'assurer que personne ne soit captif du brasier. Plusieurs proches sont arrivés à la résidence en panique et cherchaient leur mère ou leur père d'un autobus à l'autre.

Claire Berthiaume-Morin grelottait en attendant qu'un pompier lui apporte une couverture. La dame se trouvait dans une salle commune lorsqu'elle a entendu: «Sortez, sortez, le feu est pris au deuxième étage.» La

femme assure qu'elle n'a jamais entendu d'alarme d'incendie.

Dans le voisinage de la résidence Villa Sainte-Rose, plusieurs citoyens ont accueilli des victimes. Devant la maison de Florica Rus, une dizaine de marchettes étaient stationnées dans un banc de neige. À un certain moment de la soirée, 20 aînés se partageaient son salon et sa cuisine. «N'importe qui aurait réagi comme moi», a dit la samaritaine.

Une soixantaine de pompiers ont été dépêchés sur les lieux pour maîtriser les flammes. L'incendie s'est déclenché



PHOTO FÉLIX O.-J. FOURNIER, COLLABORATION SPÉCIALE

Une soixantaine de pompiers ont combattu les flammes qui ont pris naissance dans l'entresol de la résidence Villa Sainte-Rose.

dans l'entresol de la résidence. Une enquête sera nécessaire pour déterminer les causes. Louis Boucher, chef aux opérations du Service de sécurité incendie de Laval, affirme que les détecteurs de fumée de la

résidence étaient bel et bien reliés à la centrale de pompiers. Il assure que les détecteurs étaient fonctionnels et qu'ils ont sonné une alarme dans la résidence. — Avec la collaboration d'Isabelle Gonthier



CHEVROLET

FAITES DES MILLES



POUR LA PREMIÈRE FOIS
ACCUMULEZ JUSQU'À
3 000
milles de récompense AIR MILESSM

+

0% ² Financement à l'achat / à la location SUR PLUSIEURS MODÈLES




CRUZE LS 2013
LOUEZ À
169\$² /MOIS | **0\$** DE COMPTANT | **0%** PENDANT **60** MOIS
COMPREND LE TRANSPORT



ACCUMULEZ 1500 milles de récompense AIR MILESSM

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

SONIC LS 2013
berline
LOUEZ À
154\$² /MOIS
0\$ DE COMPTANT | **0%** PENDANT **60** MOIS
COMPREND LE TRANSPORT



ACCUMULEZ 1000 milles de récompense AIR MILESSM



MODÈLE 5 PORTES LTZ ILLUSTRÉ

TRAX LS 2013
LOUEZ À
229\$² /MOIS
1999\$ DE COMPTANT
LOCATION 60 MOIS
LE NOUVEAU PETIT VUS



ACCUMULEZ 1500 milles de récompense AIR MILESSM



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

EQUINOX LS 2013
LOUEZ À
299\$² /MOIS
2499\$ DE COMPTANT
LOCATION 48 MOIS
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION



ACCUMULEZ 2000 milles de récompense AIR MILESSM



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

SILVERADO 1500 2013
Édition Cheyenne – cabine allongée 2x4
ACHETEZ À
154\$³ /AUX 2 SEMAINES | **0\$** DE COMPTANT FINANCEMENT 84 MOIS
27 059\$ INCLUANT **7000\$** de rabais
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION



ACCUMULEZ 3000 milles de récompense AIR MILESSM



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

REMISE ADDITIONNELLE DISPONIBLE AVEC LE PROGRAMME





LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTEUR/PROPULSEUR
160 000 KM ASSISTANCE ROUTIÈRE TRANSPORT DE COURTOISIE

contacterchevrolet.ca



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: Cruze (1PJ69/1SA), Sonic (1JU76/1SA), Trax (1JU76/1SA), Equinox (1LF26/1SA) et Silverado (CC10753/1SF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1500\$) et taxe de climatisation (100\$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Chez les concessionnaires GM participants au Canada seulement. Offre réservée aux clients particuliers. De 750 à 3000 milles de récompense AIR MILESSM offerts, selon le modèle acheté. Aucune valeur en argent. Cette offre ne peut être jumelée à certaines autres offres promotionnelles AIR MILES. Consultez votre concessionnaire GM participant pour plus de détails. Cette offre prend fin le 28 février 2013. Veuillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines après la fin de cette promotion pour que les milles de récompense soient versés à votre compte d'adhérent AIR MILESSM. Les milles sont émis par LoyaltyOne, Inc. et sont sujets aux conditions du Programme de récompense AIR MILESSM. Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et General Motors du Canada Limitée. 2. Prix à l'achat de 14865\$ pour Sonic, 16120\$ pour Cruze, 19995\$ pour Trax et 28205\$ pour Equinox. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de 0% pour Cruze LS 1SA et Sonic LS 1SA; basés sur une location de 60 mois, à un taux de 3,9% pour Trax; basés sur une location de 48 mois, à un taux de 0,9% pour Equinox. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16\$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. Prix à l'achat de 27 059\$ pour Silverado. Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois, à un taux de 0,99%. Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou d'Ally Crédit. Exemple: basé sur un financement de 27 059\$ à un taux annuel de 0,99%, le paiement aux deux semaines est de 154\$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 966,31\$, et l'obligation totale est de 28 025,31\$. *La remise de 600\$ à 1500\$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

ACTUALITÉS



FRANCK ROCHE
Poutine au porc effiloché
Restaurant iBurger



PHAT VUONG
Poutine général Tao
Restaurant La Bêtise



SAAD MAKSOU
Poutine syrienne
Restaurant Tazah

MONTRÉAL ET SES 30 POUTINES

Intimement liée à la fête, la poutine a droit à son tour à toute une fête dans 30 restaurants montréalais. Jusqu'au 7 février, pour la première Semaine de la poutine, des chefs rivalisent d'imagination pour réinventer cette mixture improbable de frites, de sauce brune et de fromage en grains. Sans tabou, jarret d'agneau, cornichons, fromage stilton, Jack Daniel's et poulet général Tao s'invitent dans le plat favori des couche-tard. Une ode à la créativité... et à la gourmandise.

KARIM BENESEAIEH

Comme bien des chefs, Phat Vuong, de La Bêtise, rue Saint-Hubert, a été le cobaye d'une de ses trouvailles les plus étonnantes. « On était plusieurs jeunes dans la vingtaine, un vendredi vers 4h du matin, et on n'arrivait pas à se décider entre une poutine et un poulet général Tao. On a mêlé les deux. C'est aujourd'hui un de nos meilleurs vendeurs. »

Il lui a fallu deux mois d'expérimentation pour arriver à un plat acceptable, notamment en allégeant la sauce originale, trop sucrée et riche. Le résultat est époustoufflant. « Les gens au début sont hésitants, mais après l'avoir essayé, ils y reviennent », dit le jeune chef, spécialisé dans les « tapas d'inspiration asiatique ».

C'est une autre découverte accidentelle que l'iBurger, rue Metcalfe, a décidé de mettre en vedette cette semaine. La poutine, ici, est gratifiée d'une généreuse portion de porc effiloché, cuit amoureusement toute la nuit à feu doux. La combinaison est tout à fait... décadente. « C'est le chef cuisinier qui mangeait ces deux plats, ça sentait tellement bon ensemble ! raconte Franck Roche, un des copropriétaires. On a décidé de mettre ça

sur la carte, le succès a été fantastique. »

Quelques kilomètres plus au sud, au pub Burgundy Lion, c'est avec une autre arme qu'on veut requinquer la poutine: le fromage stilton. « Il y en a qui adorent, d'autres trouvent ça fort, mais tous reconnaissent que c'est unique », note Paul Desbaillets, copropriétaire. Ce fromage bleu apporte en effet un goût relevé, piquant et vif, qui fait habituellement défaut à la poutine.

Un air de Syrie

Pour Saad Maksoud, un restaurateur d'origine syrienne qui a ouvert le Tazah il y a moins de six mois, sur l'avenue du Mont-Royal, la poutine était l'occasion rêvée de mêler deux cultures. Après le jarret d'agneau et les épices classiques moyen-orientales, il a ajouté une surprise pour les papilles: des graines de grenade.

« J'aime beaucoup la poutine, j'ai voulu y ajouter l'esprit de mon pays », explique M. Maksoud, qui était peintre et designer avant de se lancer dans la cuisine. « Avec tout ce qui se passe de terrible en ce moment en Syrie, c'est une façon de faire revivre ma culture ici. »

Jeune blogueur et consultant en marketing, Na'eem Adam



a eu l'idée gourmande de cet hommage montréalais à la poutine. Avec deux amis, il a organisé la Semaine de la poutine, trouvé les 30 participants et mis en ligne ce festival.

« C'est proche de notre cœur, ça nous réchauffe, c'est le plat mythique pour une ville comme Montréal où on aime faire la fête », explique-t-il. S'il l'apprécie, il avoue ne pas en être un consommateur assidu. « Ce n'est quand même pas la meilleure chose pour la santé. J'aime avoir un équilibre en tout. Quand j'en mange, j'essaie de trouver la meilleure. »

Pour se faire pardonner, il organise demain un « Poutine Jog », un jogging collectif pour brûler quelques calories. Une partie des fonds recueillis durant la semaine, autour de 20 000\$, ira à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Pour trouver la liste des restaurants participants <http://www.poutineweekmtl.com/>

LES TROIS PLUS AUDACIEUSES

1 Poutine anglaise

Au fromage stilton, sauce à la bière NewCastle
Pub Burgundy Lion

2 Poutine syrienne

Au jarret d'agneau et graines de grenade
Tazah

3 Poutine pâté chinois

Sauce piquante, fromage en grains, viande hachée, maïs, oignons caramélisés
Planète Poutine et cie.

LES TROIS PLUS COCHONNES

1 Poutine petit-déjeuner

Poivrons, oignons caramélisés, sauce hollandaise surmontée d'un œuf
Fabergé

2 Poutine au porc effiloché

Effiloché de porc cuit toute une nuit, bière noire Saint-Ambroise
iBurger

3 La Fameuse

Canard confit, oignons caramélisés, sauce au foie gras, vin rouge
Lucky's Truck

LES TROIS PLUS SANTÉ

1 Le Rootine

Légumes rôtis, champignons sauvages, sauce vin rouge, feta macédonien crémeux
Café Pavé

2 Lola Poutine

Patate douce sucrée, sauce brune de haricot noir et champignons, garnie de ciboulette
Lola Rosa Park

3 Impossible d'en trouver une troisième...

LES TROIS PLUS INTRIGANTES

1 Poutine général Tao

Morceaux de poulet panés, sauce originale général Tao
La Bêtise

2 The Real Hangover Poutine

Porc effiloché cuit à petit feu, Jack Daniel's
Burger Bar Crescent

3 Le Montréalais

Quatre types de pommes de terre, viande fumée, cornichons
Poutineville

PHOTOS MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Recevez une breloque gratuite à l'achat d'un bracelet de la collection Sweetie*

LINKS
LONDON

Disponible chez Holt Renfrew Montréal
1300 Rue Sherbrooke Ouest 514 282 2785

linksoflondon.com



*Offre valide sur les breloques sélectionnées seulement. Excluant les breloques en or et diamants. Jusqu'à épuisement de la marchandise. Une par client. L'offre prend fin le 14 Février 2013.

XLVII



**STÉPHANE
LAPORTE**
COLLABORATION SPÉCIALE
CHRONIQUE

J'ai fait mes études secondaires dans les années 70. Une décennie où le nouveau côtoyait l'ancien. Dans certaines écoles, on commençait à donner des cours de sexualité; dans d'autres, on donnait encore des cours de latin. J'allais au Collège de Montréal, géré par les pères sulpiciens, donc j'avais pas de sexe mais du latin.

Cinq ans de latin. À apprendre des conjugaisons. Le verbe aimer: *amo, amas, amat, amamus, amatis, amant*. À faire des versions. *Optimus imperator era*, tu étais un très bon général. À faire des compositions. *Quid restat ex ea cunctis?* Que reste-t-il de tout cela?

Les Romains n'ayant pas imposé de loi 101 aux territoires conquis, le latin est une langue morte depuis des siècles. N'étant pas un intime de Bernard Landry, je n'ai donc pas la chance d'échanger en latin avec qui que ce soit. Toutes ces années d'étude m'ont tout de même permis de mieux comprendre les racines de ma langue, qui n'est pas morte encore, heureusement.

L'apprentissage du latin structure aussi la réflexion et permet de faire un voyage dans le temps à l'une des époques les plus fondatrices de la pensée humaine: la civilisation romaine.

Cela dit, dans la vie de tous les jours, on a rarement besoin d'y faire référence, sauf

du Super Bowl extra-large-v-deux, mais bien du Super Bowl 47. Pourquoi l'écrire ainsi alors que la grande majorité de la population de l'empire américain n'a aucune connaissance du latin et pense que César est une salade? Parce que ça fait *big!* Parce que ça fait prestigieux.

On aurait pu désigner le Super Bowl de demain comme le Super Bowl 2013; après tout, ce sera le seul match de Super Bowl disputé cette année. Mais puisque la saison régulière menant au Super Bowl 2013 s'est jouée en totalité en 2012, ça risquerait de mêler l'amateur de sport

Il risque de croire que cette partie a eu lieu en 2047 ou en 1947. C'est comme Expo 67, ça ne signifie pas la 67^e expo, mais bien l'Expo de 1967. En adoptant les chiffres romains, la NFL a inscrit son championnat hors du temps. Le Super Bowl n'appartient à aucun calendrier. Il est son propre calendrier. La vie a commencé avec le Super Bowl I. Et nous vivons maintenant dans l'ère du Super Bowl XLVII.

Quid quid latine dictum sit, altim videtur. Ce qui est dit en latin semble plus important. Les dirigeants du football américain ont réussi à nous faire croire qu'il n'y avait

autres championnats dans la brume, c'est parce que, mieux que quiconque, les organisateurs ont compris que, au-delà d'un événement sportif, le Super Bowl est avant tout un show de TV.

Le match en tant que tel est souvent bien ordinaire, mais l'émission de télé est toujours extraordinaire. À cause de la façon de commenter le match, de le filmer, à cause du spectacle de la mi-temps présentant les plus grandes légendes de la musique pop, de Michael Jackson à Madonna en passant par Paul McCartney et Bruce Springsteen. On veut tellement tenir le téléspectateur en haleine que même les pubs sont bonnes. Il y en a même qui ne regardent le Super Bowl que pour les publicités. Jamais vu ça pour une autre émission.

J'ai des amis qui ont assisté à un Super Bowl en personne. Assis dans les gradins. Ils ont aimé ça, mais pas autant que devant leur télé. Un spectateur à un match de Super Bowl est figurant sur le plus titanesque des plateaux de télé. Tout est pensé pour le monde à la maison. C'est ben juste si la NFL ne fournit pas les ailes de poulet à chaque foyer.

Le Super Bowl est une réalité tout américaine. Chez nos voisins du Sud, c'est une obligation sociale. Comme Thanksgiving.

Qui va gagner? CBS.

Panem et circenses.

Du pain et des jeux.

En adoptant les chiffres romains, la NFL a inscrit son championnat hors du temps. Le Super Bowl n'appartient à aucun calendrier.

Il est son propre calendrier. La vie a commencé avec le Super Bowl I. Et nous vivons maintenant dans l'ère du Super Bowl XLVII.

quand arrive le Super Bowl! Étonnamment, le plus américain de tous les événements, pour ne pas dire le plus *chicken wings* de tous les *happenings*, s'est attribué un nom latin, ou plutôt un chiffre romain.

Demain, nous aurons droit, en direct de La Nouvelle-Orléans, au Super Bowl XLVII. Ça va être écrit partout en gros: Super Bowl XLVII. Pour les membres de la génération texto, il ne s'agit pas

moyen. Voilà pourquoi on a décidé de chiffrer chacune de ces rencontres comme on le fait pour les tomes, pour les grands classiques.

On aurait pu choisir les bons vieux chiffres arabes compris de tous: Super Bowl 47. Mais les visionnaires de la NFL craignaient que cette désignation n'ajoute à la confusion. Imaginez, dans 100 ans, un fan de football qui regarde des archives du Super Bowl 47.

pas d'événement sportif plus important que le Super Bowl. Aucune finale de série mondiale au baseball, aucun match de la Coupe Stanley au hockey, aucun match de championnat de basketball ne rivalise avec la gigantesque entreprise du couronnement de la meilleure équipe de football.

Bien sûr, le fait que tout se règle en une rencontre est un énorme avantage. Mais si le Super Bowl largue tous les

San Francisco Des nudistes manifestent malgré le nouveau règlement

Quatre manifestants entièrement nus ont été arrêtés hier devant l'hôtel de ville de San Francisco, au premier jour de l'entrée en vigueur d'un règlement municipal interdisant la nudité en public. Les manifestants, une femme et trois hommes, ont été arrêtés alors qu'une dizaine d'autres personnes plus ou moins vêtues manifestaient devant l'hôtel

de ville avec des slogans pro-nudité peints sur leur corps. La police a donné 15 minutes aux manifestants pour se disperser ou se vêtir, et a arrêté ceux qui ne se sont pas conformés à l'injonction. En décembre, le conseil municipal de San Francisco a voté à 7 contre 4 en faveur du règlement, qui interdit de montrer ses organes génitaux dans la plupart

des lieux publics de la ville, incluant les rues, les trottoirs et les transports en commun. Un juge fédéral a statué jeudi que la nudité n'était pas protégée par la liberté d'expression et a maintenu le règlement de San Francisco, qui interdit la plupart des manifestations publiques de nudité. Les manifestants ont juré de porter la décision en appel. «Nous allons

continuer de pratiquer la liberté du corps», a déclaré Gypsy Taub, une mère de deux enfants qui anime une émission de télévision locale dédiée à la cause nudiste. «Dans une société répressive et folle, qui glorifie la guerre et qui criminalise le corps humain en même temps, (...) la nudité est une déclaration politique.»

—Associated Press

MAISON CORBEIL



GRANDE PROMOTION SALONS, JUSQU'AU 28 FÉVRIER

POUR TOUT ACHAT D'UN CANAPÉ, D'UNE CAUSEUSE OU D'UN FAUTEUIL D'UNE VALEUR DE 1295 \$ OU PLUS, VOUS RECEVREZ UN BON-CADEAU* APPLICABLE À UN **FORFAIT MASSAGE AVEC EXPÉRIENCE THERMALE POUR 2 PERSONNES, AU STRØM SPA NORDIQUE, LE TOUT D'UNE VALEUR DE 292^(TTC) \$***.

DE PLUS, MAISON CORBEIL VOUS ACCORDERA UNE REMISE ÉQUIVALENTE AUX DEUX TAXES SUR TOUT ACHAT DE TABLES D'APPOINT, MEUBLE TÉLÉ, LAMPES ET TAPIS QUI VIENDRONT COMPLÉTER LE DÉCOR DE VOTRE NOUVEAU SALON.

* massage suédois de détente de 60 minutes.

* bon-cadeau valable jusqu'au 1er mars 2014. certaines conditions s'appliquent. détails en magasin.

strøm
SPA NORDIQUE
IL-DES-BOIS

MONTRÉAL

1215, boul. crémazie ouest
514 382 1443

LAVAL

2323, autoroute des laurentides
sortie boul. le carrefour
450 682 3022

BROSSARD

8480, boul. leduc, espace 10
Quartier DIX30^{MC}
450 443 4143

MAISONCORBEIL.COM

POLITIQUE

RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Harper rassurant, Marois sceptique

DENIS LESSARD

LÉVIS — Il n'est pas question pour Ottawa de consentir à des assouplissements à sa réforme de l'assurance-emploi. Le premier ministre fédéral, Stephen Harper, s'est fait rassurant hier devant les doléances de Pauline Marois. En dépit des appréhensions, la réforme ne frappera pas les travailleurs saisonniers, a-t-il assuré, un engagement que M^{me} Marois a reçu avec «une confiance mitigée».

« Je n'ai pas étalé aujourd'hui ma liste complète, cela ne veut pas dire que je n'ai pas l'intention de le faire. »

— Pauline Marois



Peu avant son premier entretien avec Pauline Marois, Stephen Harper a rappelé que l'assurance-emploi était «clairement de compétence fédérale». Cela n'a pas empêché la première ministre du Québec de lui faire part de ses inquiétudes au sujet de la réforme annoncée par le gouvernement conservateur.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Après 40 minutes d'une rencontre «très fructueuse», a convenu la première ministre, le Québec a reçu avec «scepticisme» les explications de M. Harper. Son gouvernement sera «vigilant» et surveillera l'application de la réforme fédérale en région, a prévenu M^{me} Marois en fin de journée, après son premier véritable entretien avec son homologue fédéral, dont elle est tout de même sortie «très satisfaite».

Un premier face à face avait eu lieu l'automne dernier, en marge du Sommet de la Francophonie au Congo, mais il s'agissait davantage d'une rencontre de courtoisie, a-t-elle expliqué hier. Visiblement, M. Harper n'avait pas envie d'apparaître aux bulletins télévisés de tout le pays aux côtés de la chef souverainiste. Contrairement à ce qui était la pratique à l'époque de Jean Charest, il n'y a pas eu de point de presse commun à

l'issue de la rencontre. Plus tôt, côte à côte pour une annonce commune avec la Ville de Lévis, les deux politiciens ne s'étaient pas adressés la parole et s'étaient contentés d'une fugace poignée de main.

Fin de non-recevoir

Avant même l'entretien, M. Harper avait opposé une fin de non-recevoir aux demandes que s'appropriait à lui faire Pauline Marois. Il avait sans détour rappelé que l'assurance-emploi était une compétence strictement fédérale, et qu'Ottawa avait déjà mis tout en œuvre pour réduire l'impact des modifications qu'il

vient de proposer pour les travailleurs saisonniers. «C'est clairement de compétence fédérale selon la Constitution canadienne, et nous avons évidemment l'intention de respecter les compétences. L'assurance-emploi est importante pour les chômeurs, pour les gens qui ne peuvent pas trouver de travail, on va respecter nos responsabilités envers ces gens», avait soutenu M. Harper. M^{me} Marois a relevé qu'au caucus du Parti québécois (PQ), terminés hier, députés et ministres avaient transmis les vives inquiétudes de travailleurs saisonniers en région qui craignent

d'être éjectés de l'aide fédérale. Quarante pour cent des «prestataires fréquents» de l'assurance-emploi sont des travailleurs saisonniers du Québec, rappelle-t-elle. «Tout le monde comprend qu'il [M. Harper] a la compétence en matière d'assurance-emploi, mais il m'assure que cela n'aurait pas les conséquences graves qui soulèvent des inquiétudes» au Québec, a expliqué M^{me} Marois.

Selon Québec, «la loi comporte de hauts risques pour ceux qui vivent en région». «Je suis très sceptique, je n'ai pas toutefois raison de douter de sa bonne foi. Je

vais demeurer très vigilante et demander des rapports sur les impacts réels. J'ai encore des doutes sérieux», a dit M^{me} Marois, qui a déjà indiqué à M. Harper qu'elle n'hésiterait pas à «revenir à la charge» si nécessaire.

M^{me} Marois n'a pas présenté son plan de gouvernance souverainiste qui passe par le retrait d'Ottawa de nombreuses compétences actuellement partagées. «Je n'ai pas étalé aujourd'hui ma liste complète, cela ne veut pas dire que je n'ai pas l'intention de le faire», a-t-elle prévenu.

Le nouveau pont Champlain

M^{me} Marois et M. Harper ont convenu rapidement de travailler de concert pour la réalisation du nouveau pont Champlain à Montréal. «Il est inadmissible que son gouvernement agisse en solitaire sur cette question névralgique pour Montréal», a-t-elle dit. Actuellement, chaque ordre de gouvernement a son groupe de travail. «Il n'y a pas de table pour qu'on puisse discuter, échanger, avoir une stratégie sur le transport en commun», a-t-elle observé. Québec a un immense travail de réflexion en marche pour l'échangeur Turcot. Il est inconcevable que deux gouvernements travaillent, l'un sur les routes sur la terre ferme, l'autre sur le pont, «sans travailler ensemble», a-t-elle soutenu en soulignant l'appui de Stephen Harper sur cette question.

M^{me} Marois et M. Harper se sont rapidement entendus sur les suites à donner aux négociations sur le libre-échange entre le Canada et l'Europe. M^{me} Marois s'est dite satisfaite des négociations, dans lesquelles «le Québec est partie prenante» et qui «vont très bien».

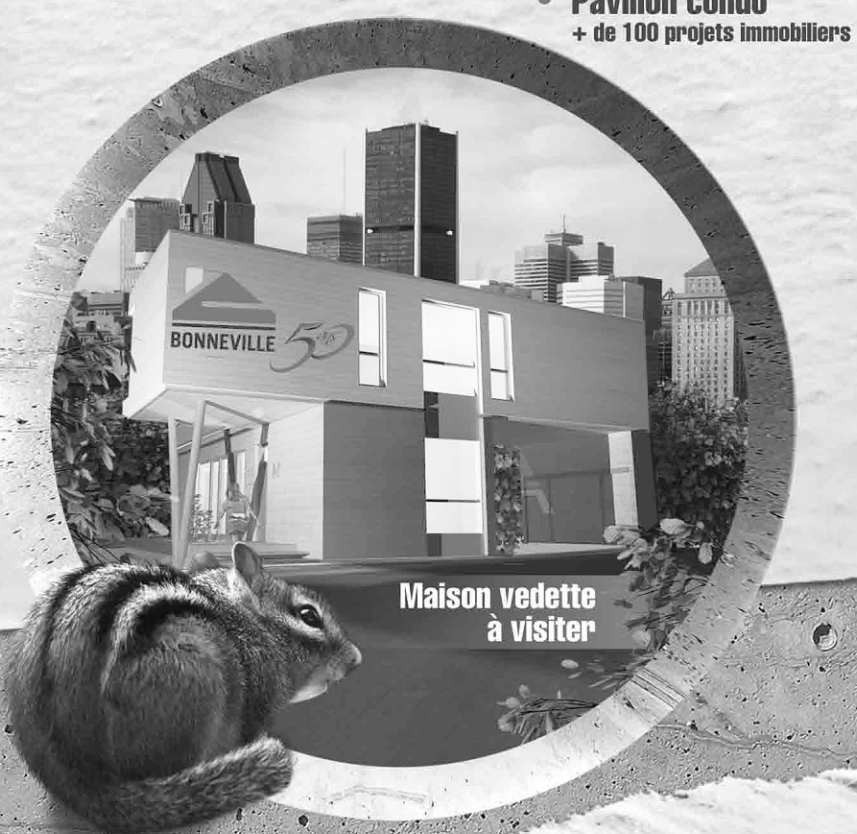
TOUTE LA FIN DE SEMAINE!



Salon Habitat
VILLE ET BANLIEUE

Curieux? Venez découvrir les nouvelles tendances en rénovation et décoration

- Attractions
- Condo aménagé par la designer Emilie Cerretti
 - Plusieurs cuisines et salles de bain
 - Pavillon condo + de 100 projets immobiliers



Maison vedette à visiter

OBTENEZ 3\$ DE RABAIS* sur les billets réguliers achetés en ligne

*offert par



Stade olympique du 31 janvier au 3 février 2013

www.salonhabitat.ca

DROITS DE SCOLARITÉ

La FEUQ durcit le ton

TOMMY CHOUINARD

RIMOUSKI — Le ministre Pierre Duchesne souhaite que l'épineux dossier des droits de scolarité se règle au Sommet sur l'enseignement supérieur les 25 et 26 février. Il veut prendre une décision dès la clôture de l'événement. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) prévient que les étudiants vont se mobiliser s'il n'opte pas pour le gel. Elle menace de faire campagne contre la réélection du Parti québécois.

Sa présidente, Martine Desjardins, est catégorique: l'indexation préconisée par le gouvernement Marois est inacceptable. «On est très fermes là-dessus. S'il n'y a pas de gel, on va vraiment mettre de la pression sur le gouvernement», a-t-elle affirmé à *La Presse*, hier, en marge de la quatrième et dernière rencontre préparatoire au Sommet.

«C'est un gouvernement minoritaire qui compte sur les étudiants pour se faire réélire? Eh bien, s'il dit aux étudiants qu'ils vont payer pour donner un chèque en blanc aux universités, je pense que les étudiants vont le retenir aux prochaines élections», a-t-elle lancé.

Questionnée à savoir si la grève ou des manifestations pourraient être envisagées, elle a répondu qu'«il n'y a jamais aucun moyen qui a été exclu» et que «ce sera aux étudiants de choisir». «Les étudiants sont encore très mobilisés sur les campus», a-t-elle ajouté, en reconnaissant toutefois qu'un mouvement de l'ampleur de celui de l'an dernier prend deux ans à organiser.

Une entente souhaitée au Sommet

Lors d'une conférence de presse, le ministre Pierre Duchesne a signalé pour la première fois qu'il souhaite que la question des droits de scolarité soit réglée au Sommet. «Le Sommet doit être important, un moment où les grandes décisions sont prises. On ne tiendra pas un Sommet pour reporter à plus tard, dans un échancier qui serait indéfini, une décision aussi importante que celle-là. Je pense qu'il va falloir que le Sommet soit le lieu où on puisse s'entendre là-dessus», a-t-il expliqué.

Selon lui, «les Québécois s'attendent à ce qu'on puisse régler certaines choses, mettre fin à la crise. Et sur la question des droits de scolarité, ils souhaitent qu'on puisse prendre une décision et qu'elle se fasse surtout dans le respect de tous les partenaires présents». Le gouvernement jongle avec trois scénarios d'indexation qui

feraient augmenter les droits de scolarité de 46 \$ à 83 \$ par année. Il annoncera sa position officielle dans un cahier de propositions qui sera déposé au Sommet.

Pierre Duchesne a réagi avec prudence à la sortie de la Fédération nationale des enseignants de la CSN (FNÉE-SCSN), qui menace de boycotter le Sommet. Elle accuse le ministre de renier l'entente signée en août dernier avec le précédent gouvernement pour assurer la reprise du trimestre d'hiver et la tenue en accéléré du trimestre d'automne. Québec n'entend verser que 15 des 31 millions que coûte l'embauche des 180 professeurs qui était prévue à l'entente.

«On va se pencher là-dessus et s'assurer qu'on puisse le faire à la satisfaction de tous», s'est contenté de dire M. Duchesne.

« On est très fermes là-dessus. S'il n'y a pas de gel, on va vraiment mettre de la pression sur le gouvernement. » — Martine Desjardins, présidente de la FEUQ

La Fédération des cégeps et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) condamnent elles aussi la violation d'engagement du gouvernement Marois. «L'entente dit que le Ministère assume 100% de la facture. C'est écrit noir sur blanc. [...] L'entente doit être respectée», a insisté le président de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne. Pour le député libéral Gerry Sklavounos, la décision du gouvernement Marois est «une claque au visage» des professeurs. «Dans quel type d'endroit vivons-nous si les ententes d'un gouvernement, lors d'un changement de gouvernement, tombent à l'eau et que rien n'est respecté?», a-t-il lancé.

Au terme de la rencontre préparatoire, Pierre Duchesne a annoncé la tenue, en avril, «d'assises nationales de la recherche et de l'innovation». Cette consultation servira à préparer la politique attendue plus tard au printemps. C'est également une réponse à la sortie des 18 centres de recherche en santé qui dénoncent les compressions de 10 millions dans le Fonds de recherche du Québec - Santé. Deux autres fonds subissent des coupes de 21 millions.

Harper soumet sa réforme du Sénat à la Cour suprême

JOËL-DENIS BELLAVANCE, DENIS LESSARD ET HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Devant la contestation de certaines provinces, dont le Québec, le gouvernement Harper soumet sa réforme du Sénat à la Cour suprême du Canada. Mais il demande aussi au plus haut tribunal du pays de lui confirmer la route à suivre pour abolir la Chambre haute si la réforme qu'il préconise s'avère impossible sans le consentement des provinces.

De passage à Lévis, hier, le premier ministre Stephen Harper a indiqué que la décision du gouvernement libéral de Jean Charest de contester la validité constitutionnelle de la réforme du Sénat devant la Cour d'appel du Québec, l'an dernier, l'a convaincu de solliciter l'avis de la Cour suprême.

Dans son projet de loi C-7, le gouvernement Harper propose de limiter à neuf ans le mandat des sénateurs qui seraient nommés après la tenue d'un vote consultatif dans les provinces où se trouvent des postes vacants. Ce projet de loi est à l'étape de la première lecture depuis un an à la Chambre des communes.

Six questions

En tout, six questions ont été soumises à la Cour suprême. Elles portent sur le pouvoir du gouvernement fédéral de limiter la durée du mandat des sénateurs, de proposer une sélection démocratique des candidats au Sénat, de mettre fin à l'obligation des sénateurs de posséder une propriété d'une valeur nette et sur la formule pour abolir cette institution.

Hier, la première ministre Pauline Marois a pu directement souligner le désaccord de Québec sur le projet. À l'issue d'une rencontre avec son homologue fédéral, à Lévis, elle a souligné que M. Harper avait été limpide sur son intention de solliciter l'avis du plus haut tribunal du pays.

«Notre point de vue est différent. On a demandé au fédéral d'attendre sur cette question, a dit M^{me} Marois. C'est la constitutionnalité qui est en jeu. Nous pensons que l'appui des provinces est nécessaire. Il pense que ce n'est pas le cas. On verra la réponse de la Cour suprême ou de la Cour du Québec. Il va y aller et nous aussi. Et nous n'avons pas le même point de vue!», a-t-elle lancé.

Plus tranchants, le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, et son

collègue responsable des Relations intergouvernementales, Alexandre Cloutier, ont accusé Ottawa de tenter «de court-circuiter le gouvernement du Québec en s'appuyant sur sa position prépondérante dans le système juridique canadien, ce qui est inacceptable». Selon eux, le gouvernement fédéral aurait dû attendre la réponse de la Cour d'appel du Québec avant d'entreprendre cette démarche devant la Cour suprême.

Le Parti libéral du Canada pressait depuis près de six ans le gouvernement Harper de soumettre un renvoi à la Cour suprême du Canada afin de déterminer la légalité de sa réforme. Le Nouveau Parti démocratique souhaite carrément abolir cette institution, qu'il juge coûteuse, inutile et uniquement destinée à récompenser les amis du parti au pouvoir.

Trois problèmes

Le député libéral Stéphane Dion, expert constitutionnel, décèle trois problèmes avec la réforme proposée. D'abord, les changements unilatéraux envisagés par les conservateurs sont inconstitutionnels puisqu'ils nécessiteraient l'approbation des provinces. Ensuite, le fait d'avoir deux chambres élues serait susceptible de paralyser le processus parlementaire, à l'instar des relations parfois problématiques observées au Congrès américain. Enfin, dès sa naissance, ce nouveau Sénat élu ne serait pas représentatif de la population du Canada, ce qui serait injuste pour l'Alberta et la Colombie-Britannique qui, ensemble, n'ont que 11 % des sénateurs.

Stephen Harper a nommé des dizaines de sénateurs non élus depuis 2006, au point d'obtenir une majorité à la Chambre haute. Jusqu'ici, il a tout de même nommé trois sénateurs issus d'un scrutin consultatif qui se tient en Alberta en même temps que les élections provinciales.

La semaine dernière, la Cour d'appel du Québec a reconnu trois intervenants dans la cause: le sénateur libéral Serge Joyal, la Société de l'Acadie et du Nouveau-Brunswick et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Elle a donné aux trois intervenants et au procureur général du Québec jusqu'au 30 septembre pour déposer leurs mémoires. Le procureur général du Canada a jusqu'au 15 novembre.

— Avec Paul Journet

Québec lance une nouvelle consultation sur la laïcité

PAUL JOURNET

L'ESTÉREL — Avant de déposer un projet de loi pour créer une charte de la laïcité, Pauline Marois veut consulter la population une dernière fois. Elle déposera des «documents d'orientation» pour lancer une consultation au printemps ou au début de l'été, a-t-elle annoncé hier, à la clôture de la réunion de ses députés en prévision de la rentrée parlementaire, dans les Laurentides.

L'exercice sera piloté par le ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville.

En campagne électorale, le Parti québécois (PQ) avait promis de mettre en place une charte de la laïcité qui proclamerait que le Québec est «laïque» et que l'égalité entre les hommes et les femmes prime la liberté de religion. Elle aurait aussi interdit les signes religieux ostensibles comme le turban et le hidjab aux employés de la fonction publique. La commission Bouchard-Taylor recommandait seulement de les interdire aux policiers, gardiens de prison, juges et procureurs de la Couronne.

Les orientations soumises à la consultation équivalraient-elles à ces promesses? «On a l'intention de respecter

nos engagements», dit M. Drainville. Quant au résultat de ces consultations, M^{me} Marois précise qu'elle ne veut rien «présumer». Mais ce résultat entrerait probablement en collision avec une décision récente de la Cour suprême qui, en décembre dernier, a déclaré que les femmes pouvaient, à certaines conditions, témoigner en cour avec un niqab.

M. Drainville cherchera à faire adopter plusieurs autres projets de loi: permettre le vote sur les campus, abolir l'indemnité de départ versée aux élus lorsqu'ils quittent leur poste avant la fin de leur mandat et instituer des élections à date fixe. Il veut aussi renforcer les pouvoirs du Commissaire au lobbying et bonifier la Loi sur l'accès à l'information.

Aussi au menu pour la rentrée parlementaire: renforcement de la Charte de la langue française, réforme de la loi sur les mines, nouveau régime de redevances minières, création de la Banque de développement du Québec et réforme du financement des partis politiques municipaux. Et aussi, bonification du régime québécois d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC). Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, déposera un projet de loi d'ici à la fin du mois de février pour améliorer ce régime.

Koweïtienne opérée pour 200 000 \$ Hébert dénonce le «tourisme médical»

Le ministre Réjean Hébert juge «inacceptable» que le CUSM ait pratiqué du «tourisme médical» en accordant un traitement VIP à une Koweïtienne contre la somme de 200 000 \$, comme l'a révélé *La Presse* hier.

La patiente a été transportée de l'aéroport à l'hôpital en ambulance, a bénéficié d'un interprète et a refusé de partager sa chambre. Le CUSM, qui a besoin d'argent, n'écartera pas la possibilité de recommencer.

M. Hébert ne croit pas que l'hôpital a fait une si bonne affaire.

«Vous savez, 200 000 \$ pour une chirurgie cardiaque avec un mois d'hospitalisation, ce n'est

pas cher quand vous regardez les tarifs de nos voisins du Sud.»

«J'ai rappelé à tous les établissements que le Québec n'est pas un endroit où on peut faire du tourisme médical, a-t-il poursuivi. [...] Il faut donner la priorité aux soins aux Québécois. Si on a des disponibilités de salle d'opération et de salle de soins intensifs pour ce genre d'initiative, mettons-les à la disposition des citoyens du Québec qui attendent.»

Est-ce illégal? «On peut le faire pour des raisons humanitaires, mais si c'est pour des raisons budgétaires, il y a un problème important», a répondu le ministre. Il n'a pas eu vent d'autres cas similaires.

— Paul Journet

Jean Coutu

Offres valides du 2 au 6 février 2013.

♥ Pourquoi ne pas lui offrir votre amour dans un **LIVRE PHOTO!**



À partir de **19⁹⁹\$***

* Livre photo Édition souple de 20 pages. Pages supplémentaires 1,00\$ ch.

♥ Dites-lui combien vous l'aimez dans une **CARTE DE SOUHAITS!**



1⁹⁹\$*

* Carte 5x7 pliée

♥ Un cadeau qui fera plaisir à coup sûr, offrez une **COQUILLE pour iPad ou iPhone**



Profitez du rabais de

25%

Applicable sur le prix régulier.

Agrandissement, photo sur toile et laminage photo



Profitez du rabais de

25%

Applicable sur le prix régulier.

Impressions numériques

Imprimez PLUS, pour moins!

200 fichiers différents et +

9¢*

Photo 4x6

60 à 199 fichiers différents*

14¢*

Photo 4x6

1 à 59 fichiers différents *

19¢*

Photo 4x6

* Excluant les impressions instantanées au kiosque d'impression numérique.

jeancoutu.com/photo

Jean Coutu

ACTUALITÉS

La purge se poursuit

Un autre homme lié aux adversaires des Siciliens victime d'un attentat à Laval

DAVID SANTERRE
ET DANIEL RENAUD

Tonino Callocchia, 51 ans, entrepreneur de construction au lourd passé d'importateur de cocaïne, sortait de sa voiture dans le stationnement du restaurant Youlios, sur le boulevard Saint-Martin Ouest à Laval, lorsqu'il a été atteint de plusieurs balles, hier à 10h 10.

« Nous avons eu plusieurs appels de témoins disant avoir entendu des coups de feu à l'arrière du restaurant. Sur place, nous avons trouvé l'homme de 50 ou 51 ans, blessé par balle au haut du corps », a expliqué l'agent Franco Di Genova, porte-parole de la police de Laval.

Sur le sol près du restaurant, cinq cônes ont été déposés pour protéger autant de douilles et de balles laissées par le tireur, qui est toujours au large.

Fait à noter, le tireur n'aurait pas laissé son arme sur place. Cela aurait également été le cas pour le meurtre de Vincenzo Scuderi commis la veille dans Saint-Léonard. Nos sources estiment que Scuderi a été victime d'un tueur professionnel et elles n'excluent pas qu'il ait récidivé hier matin, à Laval.

Callocchia est grièvement blessé, mais il était conscient lors de son transport par ambulance. Il devrait survivre. Le dossier a été confié à la Sûreté du Québec.

Lié aux Di Maulo

Propriétaire de l'entreprise Construction TDP, Callocchia a été condamné dans les années 90 à de très lourdes peines de prison pour importation de cocaïne et blanchiment d'argent. La dernière fois, en 1998, il a été condamné à 10 ans de prison pour avoir importé 73 puis 93 kg de cocaïne par l'aéroport Pearson de Toronto avec son beau-frère Vincenzo Armeni. Il a même continué son trafic de drogue en prison, ont révélé des documents



PHOTO CHRISTINNE MUSCHI, REUTERS

Tonino Callocchia a été atteint de plusieurs balles dans le stationnement du restaurant Youlios de Laval, hier matin.

des Services correctionnels du Canada en 1997.

Callocchia a aussi été condamné en 1996 lors de l'opération Compote, au cours de laquelle la GRC a aménagé un

En 1998, Tonino Callocchia a été condamné à 10 ans de prison pour avoir importé 73 puis 93 kg de cocaïne par l'aéroport Pearson de Toronto avec son beau-frère Vincenzo Armeni.

bureau de change au centre-ville de Montréal par l'intermédiaire duquel les mafiosi ont blanchi des dizaines de millions. Dans cette affaire, Callocchia était considéré comme l'homme de confiance de Vincenzo Di Maulo, frère de Joe Di Maulo,

assassiné l'automne dernier devant sa résidence, à Blainville, dans ce que plusieurs sources policières considèrent comme le premier acte de vengeance du parrain Vito Rizzuto après sa sortie de prison aux États-Unis. Selon nos sources, la tentative de meurtre dont a été victime Callocchia pourrait s'inscrire dans cette logique de vengeance et dans la réorganisation des forces au sein du crime organisé.

Un clan toujours actif

Même si Vincenzo Armeni, beau-frère de Callocchia, purge toujours une peine de 19 ans de pénitencier pour importation de cocaïne, son clan serait toujours actif dans le trafic de stupéfiants, en particulier dans la marijuana, et contrôlerait des serres au nord de Montréal, nous a-t-on dit.

Dans le passé, les frères Armeni étaient considérés comme des acteurs importants. Ils formaient un groupe indépendant qui n'était pas

associé aux Rizzuto, mais qui relevait directement de Joe Di Maulo et de Moreno Gallo, expulsé du pays en janvier 2012. Ce groupe fréquenterait toujours un populaire café du boulevard Saint-Laurent, dans la Petite Italie. Selon nos sources, Emilio Cordileone, battu à mort et retrouvé dans sa voiture en décembre dernier, était un habitué de cet établissement.

LES ENNEMIS DES SICILIENS ASSASSINÉS

4 novembre 2012: Joe Di Maulo, 70 ans, beau-frère de Raynald Desjardins et membre d'une influente cellule de Calabrais.

15 novembre 2012: Tony Gensale, 43 ans, pris à tort pour Giuseppe Fetta, lié au chef de clan Giuseppe De Vito, alias Ponytail.

17 novembre 2012: Mohamed Awada, 47 ans, lié à Giuseppe De Vito.

8 décembre 2012: Emilio Cordileone, 50 ans, lié au clan de Moreno Gallo.

17 décembre 2012: Giuseppe Fetta, 33 ans, lié à Giuseppe De Vito.

21 décembre 2012: Domenico Facchini, 37 ans, lié à Giuseppe De Vito.

22 janvier 2013: Gaétan Gosselin, ami de Raynald Desjardins.

31 janvier 2013: Vincenzo Scuderi, lié à Giuseppe De Vito.

1^{er} février 2013: Tonino Callocchia, lié à Joe Di Maulo et à Moreno Gallo.

— Daniel Renaud



Notre vidéo

Une guerre au sein de la mafia montréalaise

Depuis novembre 2012, les meurtres se succèdent au sein de la mafia montréalaise. Selon le journaliste d'affaires criminelles Daniel Renaud, c'est le clan des Siciliens qui veut reprendre le contrôle de la mafia à Montréal. Vito Rizzuto est sorti de prison et compte bien obtenir sa vengeance. Un reportage d'Isabelle Dubé et Frédéric Guiro à voir à : lapresse.ca/mafia

Une réplique décalée, mais implacable

DANIEL RENAUD
ANALYSE

En 2010, au moment où les chefs du clan Rizzuto tombaient les uns après les autres, tout le monde, policiers, criminels et avocats, a attendu une réplique qui n'est jamais venue. Tout le monde a cru que c'en était fini des Siciliens. On disait que, du fond de son sombre cachot de Florence, au Colorado, Vito Rizzuto ne faisait qu'assister, impuissant, à cette extermination en règle de son clan et de sa famille.

Visiblement, il n'en était rien. Il préparait méticuleusement

sa sortie en envoyant des proches mesurer ses appuis dans des cafés ou des bureaux anonymes de Montréal, nouer des alliances et réveiller ses cellules dormantes.

Moins de quatre mois après sa libération, tout porte à croire que son plan lui permettra de reprendre sa place contre des adversaires affaiblis par une querelle intestine qui a suivi leur putsch de 2010, qui a finalement avorté.

Deux ans plus tard, la riposte tant attendue est commencée. Et elle se déroule « à la sicilienne » : de façon méthodique, implacable et impitoyable.

Depuis le meurtre de l'influent mafioso Joe Di Maulo, commis à Blainville en novembre, on dénombre en effet pas moins d'une dizaine de meurtres et de tentatives de meurtre au sein de la mafia. Le fil conducteur de ces événements est que toutes les victimes, sans exception, étaient liées aux clans qui, selon la police, ont tenté de prendre le contrôle de la mafia durant la détention du parrain : Raynald Desjardins, son bras droit, Vittorio Mirarchi, le clan calabrais dont faisait partie Joe Di Maulo, les frères Arcuri, Salvatore Montagna, Giuseppe De Vito et d'autres

anciens lieutenants des Siciliens qui avaient retourné leur veste.

Aujourd'hui, c'est du côté des adversaires des Siciliens que la riposte se fait attendre. Vraisemblablement, il ne reste de cette coalition qui s'est scindée en deux que quelques forces vives. Ce sont elles qui sont les cibles des dernières semaines et qui seront encore visées puisque d'autres individus ont été avisés, par des policiers ou des avocats, que leur vie était menacée.

Pendant que les forces de ses ennemis diminuent, celles de Vito Rizzuto augmentent. Les Hells Angels l'appuient,

tout comme des chefs de gangs d'allégeances bleue et rouge unifiés sous la direction de l'ancien Rocker Gregory Woolley. Des chefs de clan ou « hommes d'honneur » restés neutres durant la chute des Siciliens sont également de retour dans son giron. D'autres, à la loyauté incertaine, ont été tassés. En même temps qu'il lutte pour reprendre sa place, Vito Rizzuto pose les bases de la nouvelle structure du crime organisé à Montréal.

Pour joindre Daniel Renaud en toute confidentialité, composez le 514-285-7000, poste 4918

**PORTES OUVERTES
À NOTRE PAVILLON PRIMAIRE:
DIMANCHE 3 FÉVRIER, 13 H**

**UN GRAND COLLÈGE...
POUR PETITS
ET GRANDS!**

450 670-7391
1391, rue Beaugard
Longueuil, QC J4K 2M3

COLLÈGE FRANÇAIS
Un grand collège...
De grandes réussites!

www.collegefrancais.ca

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-02-01

04 08 18 27 31 34 49 COMPL. (C) **24**

SÉLECTIONS GAGNANTES DES LOTS ADDITIONNELS
7 X 1 MILLION \$ (PARTAGEABLE)

05 07 23 30 33 36 49	02 20 22 26 34 47 49
18 19 26 36 37 43 48	08 21 25 28 33 35 45
05 11 25 26 36 38 45	01 03 22 23 40 42 48
06 08 18 21 31 32 34	(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

05 09 10 32 37 44 46 COMPL. (C) **38**

404652 | **Le Mini Lots Bonis** 50 lots de 1 000 \$ (non décomposables)

101A550	186A574	320A786	602A049	787A656	877A174
105A432	190A806	361A993	664A338	803A336	891A945
115A807	198A797	386A390	690A426	805A223	897A178
119A573	199A242	387A031	702A257	823A526	921A063
132A928	221A599	478A545	708A774	835A677	925A049
173A867	251A041	519A527	715A569	853A163	935A628
176A111	251A253	534A096	716A723	857A499	989A763
183A849	257A161	551A413	758A383	860A478	994A227
				871A034	994A618

04 05 06 16 18 22 25 31 33 35
37 39 40 41 44 53 55 59 61 62

6597805

Tous les résultats chez votre détaillant ou à lotoquebec.com

En cas de départage entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



PHOTO RÉAL ST-JEAN, ARCHIVES LA PRESSE

Paolo Violi, numéro 2 du clan Cotroni, est appelé à la barre de la CECO en 1975. Il affirme alors n'avoir rien à dire. Cet outrage lui vaudra la prison pendant un an. Peu de temps après sa détention, il est assassiné. Dès lors, un changement de garde est amorcé au sein de la mafia avec la famille Rizzuto qui fait son entrée.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le premier février 1973, le juge Rhéal Brunet (pas sur la photo) ouvre les audiences publiques de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO). Dans une étape subséquente concernant le scandale de la viande avariée, ce sont les juges Marc Cordeau, Jean Dutil et Denys Dionne qui dirigeront les travaux.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

De 1970 à 1975, le policier Robert Ménéard, alias Robert Wilson, a infiltré la mafia montréalaise en logeant au-dessus du repaire du clan Cotroni-Violi qui avait été mis sur écoute électronique. Les enregistrements réalisés ont permis à la CECO de révéler les méthodes de la mafia, sa hiérarchie et son organisation interne.



PHOTO TIRÉE DE ENCYCLOPEDIA OF CANADIAN ORGANIZED CRIME

Paolo Violi, numéro 2 du clan Cotroni, pose ici devant son commerce de Saint-Léonard, le Reggio Bar, qui servait de repaire à la mafia. À l'automne 1975, Violi est appelé à comparaître devant la CECO mais garde le silence.

Quand la mafia reprend ses vieilles habitudes

40 ans après la CECO, force est de constater que les choses ont peu changé

Le 1^{er} février 1973, la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) commençait son tour de piste pour instruire le public et déstabiliser la pègre. Mais le crime organisé allait toutefois s'adapter jusqu'à repasser dans ses propres pistes, 40 ans plus tard.

KATHLEEN LÉVESQUE

L'immeuble du 5882, rue Jean-Talon Est, ne détonne pas dans le paysage de l'arrondissement de Saint-Léonard, à Montréal. Au début des années 70, il abritait pourtant deux importants repaires de la mafia montréalaise, le Reggio Bar et la Gelateria Violi.

C'est là que la police de Montréal réussira à installer des micros et ainsi suivre les allées et venues de Paolo Violi, bras droit du parrain de l'époque, le Calabrais Vic Cotroni. Le dépôt des enregistrements devant la CECO en novembre 1975 constituera l'un des moments forts de l'enquête publique. Les méthodes de la mafia, sa structure, ses liens internationaux seront mis au jour.

«L'infiltration de voyous sans mœurs ni morale, portant la redingote, s'est réalisée chez nous dans des domaines d'activités de toute nature», constatera la CECO dans l'un de ses rapports.

Contraint de se présenter à la barre des témoins, Paolo

Violi a affirmé qu'il n'avait rien à dire et a écopé d'une peine de prison d'un an pour outrage. Peu de temps après sa sortie, il a été assassiné. L'événement allait marquer la fin d'une époque: après la mainmise des Calabrais, c'était maintenant au tour de la famille sicilienne Rizzuto de diriger les activités mafieuses à Montréal.

Malgré la turbulence, l'immeuble de la rue Jean-Talon est toujours debout. Et il est encore aujourd'hui entre les mains d'une personne associée à la mafia: Domenico Arcuri, que d'aucuns voient comme un acteur important dans la réorganisation de la mafia montréalaise et, du coup, un adversaire du parrain Vito Rizzuto. En fait, le propriétaire de l'immeuble est la société d'investissement Doinpex, dont les deux actionnaires sont les frères Antonio et Domenico Arcuri.

Au cours des témoignages entendus à la commission Charbonneau expliquant l'étendue de la corruption,

les combines des uns pour soudoyer les autres, les magouilles pour détrousser les municipalités et assurer le bien-être financier des partis politiques sans oublier la mafia, le nom d'Arcuri est ressorti à plusieurs reprises. Jusqu'en août dernier, M. Arcuri dirigeait Construction Mirabeau, qui a été nommée comme l'une des entreprises ayant bénéficié d'un accès privilégié aux contrats accordés par la Ville de Montréal. L'homme apparaît même sur les vidéos

Un patrimoine mafieux

«Plus ça change, plus c'est pareil!», s'exclame Robert Ménéard, qui ne s'étonne guère que l'immeuble fasse toujours partie du patrimoine mafieux. Ce policier, aujourd'hui à la retraite, a infiltré le clan Cotroni-Violi de 1970 à 1975 en louant l'appartement au-dessus du Reggio Bar.

M. Ménéard ne cache pas sa déception devant la CECO, tout comme son désabusement quant aux résultats attendus de la commission Charbonneau. «Il faut des

«Il faut des criminels pour faire vivre le système de justice. C'est une industrie. Il y aura quelques petits "frotteurs" qui vont recevoir une claque sur les doigts, mais c'est tout.» — Robert Ménéard, policier à la retraite

captées au quartier général de la mafia, le Consenza, alors qu'il vient y verser sa ristourne en argent comptant.

Domenico Arcuri est également connu pour avoir participé en avril 2009 à une activité de financement organisée pour l'ex-ministre libérale Line Beauchamp.

Au cours de la dernière année, certains immeubles appartenant à M. Arcuri ont été la cible d'incendies. Le 5882, rue Jean-Talon Est n'a toutefois pas été touché.

criminels pour faire vivre le système de justice. C'est une industrie. Il y aura quelques petits "frotteurs" qui vont recevoir une claque sur les doigts, mais c'est tout», croit-il. Si l'enquête de la CECO s'est soldée par de nombreuses peines d'emprisonnement, il n'en reste pas moins que certaines institutions ont à peine été écorchées, rappelle M. Ménéard.

Par exemple, dans l'un des rapports de la CECO, on souligne le rôle joué par

certaines institutions financières pour soutenir le travail illicite de «cette sale et monstrueuse pègre». «Nous avons aussi constaté que ces gens ont pu s'assurer la connivence et l'appui nécessaires de personnes bien en place dans des institutions essentielles», dont certaines banques.

Une succursale de la Banque de Montréal du boulevard Décarie – qui existe toujours, d'ailleurs – était connue comme une «succursale de la mafia», selon le témoignage de son directeur devant la CECO. «Le bureau-chef le savait», a dit cet homme sous serment.

De plus, on note que Vic Cotroni «brassait régulièrement et discrètement ses affaires à une succursale de la Banque canadienne nationale» (ancien nom de la Banque Nationale) dans l'est de Montréal.

Mais comme l'a rappelé le 1^{er} février 1973 le juge Rhéal Brunet, en lançant les premières audiences publiques de la CECO, «il [s'agissait] d'une enquête et non d'un procès». «Il n'y a donc ni partie, ni demandeur, ni défendeur, ni accusé», avait-il ajouté. De plus, aucun contre-interrogatoire des témoins ne serait permis, avait prévenu le juge Brunet, contrairement à ce qui est fait à l'heure actuelle à la commission Charbonneau.

C'est en janvier 1972 que le gouvernement a annoncé la mise sur pied de la CECO sous la direction de la Commission de la police. Il répondait ainsi à la recommandation de la commission Prévost sur l'administration de la justice en matière pénale et criminelle, qui avait conclu que le crime organisé était toujours présent au Québec en plus d'être lié à la pègre aux États-Unis.

Quarante ans plus tard, l'exercice est repris.

SOUS LES PROJECTEURS

NATHALIE COLLARD

10 + 1 AVEC DANIEL LEBEL

Chaque semaine, Nathalie Collard rencontre un acteur de l'actualité et lui pose 10 questions en lien avec la couverture médiatique dont il a été l'objet. La 11^e question vient du public. Cette semaine, notre journaliste rencontre Daniel Lebel, président de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

1 Les ingénieurs sont les grands perdants à la suite des révélations de la commission Charbonneau. Leur image est ternie, ils ont désormais la réputation d'être malhonnêtes. Est-ce mérité selon vous?

Pas du tout. Il y a 63 000 ingénieurs au Québec et les allégations qu'on entend aujourd'hui touchent une minorité d'entre eux. Il y en a 63 000 qui travaillent dans 44 domaines différents. Ce qu'on apprend est choquant, troublant même, je ne peux pas vous dire le contraire. Mais on a demandé cette commission d'enquête et c'est important de la faire. Les membres souhaitent qu'on fasse ce ménage-là.

2 À partir de maintenant, comment remonter la pente?

Au quotidien, avec notre statut d'intervenant, nous sommes très présents à la commission Charbonneau et nous lançons des enquêtes chaque fois qu'il le faut. Cela nous a aidés à mieux cibler nos inspections professionnelles. Les événements des dernières années nous ont également poussés à nous remettre en question. Les révélations de la Commission ainsi que l'augmentation du nombre d'enquêtes – qui sont passées de 80 à plus de 400 par année depuis 2009 – nous ont conduits à intégrer un cours sur le professionnalisme destiné à nos membres. Depuis 2009, nous avons donné toutes les ressources nécessaires au bureau du syndicat de l'Ordre pour qu'il puisse bien faire son travail d'enquête.

3 Combien de personnes travaillent au bureau du syndicat?

Une trentaine de personnes, soit le double qu'en 2009. Il y a des inspecteurs sur le terrain, mais aussi des techniciens à la recherche. Le bureau du syndicat a le pouvoir de lancer une enquête quand il entend des allégations à propos d'un de nos membres, et ce, dans les limites de la loi des commissions d'enquête.

4 L'Ordre des ingénieurs aurait-il pu faire quelque chose pour empêcher les événements qui sont relatés à la commission Charbonneau?

L'Ordre fait son travail de protection du public par les inspections et par l'admission des membres, qui est contrôlée, ainsi que par le travail du bureau du syndicat. C'est la raison d'être d'un ordre professionnel. On a été parmi

les premières organisations à demander une commission d'enquête. Mais ce qu'on voit en ce moment dépasse largement les lois professionnelles. Cela dit, on travaille sur des solutions qu'on déposera plus tard à la Commission.

5 Qu'arrivera-t-il aux ingénieurs qui seront déclarés coupables d'avoir violé durant plusieurs années leur code de déontologie? Seront-ils radiés? Leur imposera-t-on des amendes?

C'est le conseil de discipline – un tribunal administratif – qui décide de cela. Les sanctions peuvent être financières, ça peut aller de 1000 \$ à 12 500 \$ par infraction, et un membre peut en recevoir plusieurs. Ça peut aussi être une réprimande ou une radiation. Cela dépend de l'analyse du conseil de discipline.

6 Mais comment peut-on avoir confiance en ce comité de discipline quand on apprend qu'un de ses membres est soupçonné d'avoir commis des actes illégaux?

Les membres du comité de discipline font bien leur travail. L'Ordre s'assure vraiment que les gens sont des professionnels adéquats. À la suite des allégations à propos de François Perrault, nous avons agi immédiatement et M. Perrault a donné sa démission sur-le-champ, sur la base d'allégations, je le répète. Mais c'est ce qu'il fallait faire. Notre travail à nous est de nous assurer de la démission de cette personne-là.

7 Diriez-vous qu'on a négligé l'éthique dans la formation des ingénieurs au Québec?

Nous nous assurons par un examen à l'entrée dans la profession que le volet éthique est couvert. Ce qui se passe dans les universités regarde les universités. Durant la pratique, on s'assure également que les ingénieurs respectent leur code déontologique, mais on ne peut pas aller à la pêche à droite et à gauche pour aller voir ce qui se passe, ça nous prend une enquête, une plainte. Il faut une dénonciation. Le public commence à comprendre ce qu'est un ordre professionnel. Peu importe le professionnel, quand le public s'aperçoit qu'il y a une pratique déviante, il doit la dénoncer.

8 Que peut faire l'Ordre pour rétablir la confiance de la population et déconstruire la culture de collusion qui règne dans les grandes firmes d'ingénierie?

Nous avons fait plusieurs gestes pour rétablir la confiance : nous avons demandé une enquête publique, nous avons doublé nos effectifs au bureau du syndicat, nous offrons un cours obligatoire sur le professionnalisme. Nous avons également revu nos manières d'inspecter. C'est une somme d'actions et on le sait qu'on a un gros travail à faire de ce côté-là. C'est l'objectif principal de notre plan stratégique 2010-2015. Ce n'est pas agréable pour nous d'entendre des allégations à propos d'un membre de notre comité de discipline. Par contre, on agit rapidement.

9 Vous avez accepté la présidence de l'Ordre en juin, alors que la profession était déjà en crise. Quelle était votre motivation?

J'étais déjà à l'Ordre, je siégeais au comité exécutif avec l'ancienne présidente, Maud Cohen. Je savais très bien dans quoi je me lançais, mais je me suis dit que c'était un moment stratégique, une occasion unique pour l'Ordre de se positionner, de corriger les malversations qu'on voit aujourd'hui et de s'assurer que les membres au Québec soient bien reconnus. C'est un ensemble d'éléments qui me motivent à faire ce travail. Même si je comprends la perte de confiance du public, je suis toujours fier d'être ingénieur.

10 Qu'avez-vous à dire aux milliers de professionnels qui, jusqu'à tout récemment, étaient fiers de dire qu'ils étaient ingénieurs?

Je leur dirais de se concentrer sur leurs confrères et leurs consœurs qui ont une pratique impeccable. Il faut se concentrer sur le positif. Aujourd'hui, on est en train de faire un ménage qui s'impose, c'est un passage obligé, on n'a pas le choix. On va trouver des solutions, on va ramener les lettres de noblesse à notre profession et on va pouvoir être fier encore une fois d'être ingénieur. C'est une profession qui a toujours été bien perçue. Il ne faut pas se décourager et il faut continuer à avoir une pratique exemplaire.



TWITTER +1

Danielle Bourdages @db_lib

Que faisait l'Ordre des ingénieurs pour vérifier que le code de déontologie était connu et respecté?

Nous le vérifions à l'admission et ensuite pendant l'inspection professionnelle. Personnellement, j'ai terminé mes études il y a 20 ans et j'ai été inspecté deux fois, dont une fois il y a deux ans. Les inspections se veulent préventives et éducatives. Quand l'inspecteur visite un bureau, tous les ingénieurs doivent être là. On repasse avec nous des points de compétences pratiques, techniques et déontologiques. Nous avons également introduit un cours de deux heures et demie sur l'éthique. Ça peut avoir l'air ridicule, deux heures et demie devant son écran d'ordinateur à répondre à des mises en situation, mais pour l'avoir fait, je peux vous dire que ça fait vraiment réfléchir.

PHOTO ANNE GAUTHIER, COLLABORATION SPECIALE

LA PRESSE

PARTENAIRE DU SUCCÈS DE SES ANNONCEURS

Boutique Courir nommée « Meilleure boutique de course à pied au Canada en 2012 »

Boutique Courir a récemment souligné avec ses employés sa fierté d'avoir été désignée « Meilleure boutique de course à pied au Canada en 2012 » par l'IRRC (Independent Running Retailers of Canada). Regroupant une quarantaine de détaillants indépendants de course à pied au Canada, l'IRRC sélectionne à chaque année la boutique qui s'est le plus distinguée par son historique, son service à la clientèle, le niveau d'expertise de son personnel, son implication dans la communauté et sa notoriété.

Cette nomination a été célébrée en même temps que la journée d'activités plein-air que Boutique Courir offre depuis déjà treize ans à ses employés. En effet, depuis 2001, Boutique Courir a l'audace de fermer ses deux magasins un mercredi du mois de janvier et invite alors tout son personnel à aller jouer dehors. Boutique Courir a décidé de vivre collectivement avec ses employés une fois l'an cette journée, qui symbolise toutes les valeurs de l'entreprise.

La mission de l'entreprise : valoriser et promouvoir la pratique de l'activité physique à un niveau optimal d'intensité.



La course a été une activité populaire auprès des employés.



L'équipe de Boutique Courir lors de leur fameuse journée plein-air le 23 janvier dernier.

BOUTIQUE COURIR
www.boutiquecourir.com

AVORTEMENTS TARDIFS

Trois députés du PCC exigent une enquête

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Trois députés conservateurs demandent à la GRC d'enquêter sur près de 500 avortements qu'ils associent à des homicides.

Dans une lettre datée du 23 janvier, deux députés de l'Ontario et un député de la Saskatchewan se basent sur des données de Statistique Canada puisées sur un blogue pro-vie pour alléguer que des meurtres ont pu être commis dans le cadre d'avortements tardifs (après 20 semaines de gestation).

Selon ces données, dans 491 cas d'avortements tardifs entre 2000 et 2009, un bébé serait bel et bien sorti vivant du ventre de sa mère avant de mourir. Nous n'avons pu confirmer ces chiffres auprès de Statistique Canada.

Or, «selon le Code criminel, un enfant est considéré comme un être vivant et une personne après être pleinement sorti du sein de sa mère», ont fait valoir Maurice Vellacott, Leon Benoit et Wladyslaw Lizon dans le document envoyé au commissaire du corps policier fédéral, Bob Paulson.

M. Vellacott est bien connu pour son opposition à l'avortement.

Selon Rebecca Bromwich, chargée de cours à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, il s'agit d'une nouvelle tentative du lobby pro-vie – très actif au sein du

caucus conservateur depuis les dernières élections – pour ouvrir la porte à un nouveau débat sur la criminalisation de l'avortement. «C'est

intéressant que ça survienne dans la foulée d'une motion [d'un député conservateur] proposant de revenir sur la question du commencement

de la vie humaine», a noté l'avocate.

Le premier ministre Stephen Harper a répété qu'il n'avait pas l'intention de rouvrir ce débat.

La GRC a quant à elle confirmé avoir reçu la lettre, mais n'a pas voulu dire si elle se pencherait sur ces allégations.

LE SAMEDI 2 FÉVRIER SEULEMENT!

20X

PLUS DE POINTS PHARMAPRIX OPTIMUM^{MD}

À L'ACHAT DE PRESQUE TOUS PRODUITS EN MAGASIN D'UNE VALEUR DE 50 \$ OU PLUS†.

GRATUIT? C'est génial!



Ontario La première ministre tend la main aux enseignants

TORONTO — La première ministre désignée de l'Ontario, Kathleen Wynne, promet un changement de ton afin de mettre fin aux dissensions liées aux conventions collectives imposées aux enseignants de la province le mois dernier. Éluë par les membres du Parti libéral ontarien samedi dernier, M^{me} Wynne a souhaité hier pouvoir raccommoder les relations entre les membres de son gouvernement, les commissions scolaires et les enseignants de manière à ce que tous puissent travailler ensemble à l'amélioration du système scolaire. Alors qu'elle s'adressait à l'Association des commissions scolaires publiques de l'Ontario, cette ancienne ministre de l'Éducation a assuré qu'elle tendrait la main aux dirigeants syndicaux, aux députés de son caucus et à ceux de l'opposition. On ignore si M^{me} Wynne sera capable de ramener les activités parascolaires dans les écoles. Le gouvernement libéral a irrité les enseignants des écoles publiques en les forçant à accepter des conventions collectives de deux ans comprenant la perte d'avantages sociaux et le gel du salaire de la plupart des syndiqués. En guise de protestation, plusieurs d'entre eux ont cessé de superviser les activités parascolaires. Le projet de loi 115, qui empêchait les enseignants de manifester depuis le mois de septembre, a contribué à détériorer le climat de travail. Son abrogation, il y a une semaine, n'a rien changé à la situation. — La Presse Canadienne

Nous recherchons présentement des **FEMMES AGÉES DE 65 ANS ET PLUS QUI SUIVENT OU QUI ONT DÉJÀ SUIVI UNE HORMONOTHÉRAPIE** pour participer à une étude sur la mémoire et l'humeur. Vous devrez nous transmettre les coordonnées du docteur qui vous a prescrits les hormones. Votre participation consistera en une seule visite à notre laboratoire où, vous remplirez des questionnaires, effectuerez plusieurs tests de mémoire écrits et nous ferons également une prise de sang. Vous serez admissible à une compensation de 40\$ pour vos déplacements.

Pour plus d'information, veuillez contacter
Dr. Barbara Sherwin au
(514) 398-6145

Cette étude est supervisée par Dr. Barbara B. Sherwin, Département de la Psychologie, Université de McGill

DE PLUS SOLDE 1 JOUR Aubaines de SAMEDI SEULEMENT - Le 2 février

<p>ROYALE Mega (9 rouleaux), double ou ultra (12 rouleaux) Papier hygiénique Limite de 4, 5,99 \$ par article supplémentaire 5,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p>PEPSI ou COCA-COLA Boissons gazeuses sélectionnées (6 x 710 mL) Limite de 4, 2,99 \$ le reste de la semaine + Consigne</p>	<p>KRAFT Beurre d'arachide (750 g - 1 kg) Produits sélectionnés Limite de 4, 4,99 \$ par article supplémentaire 4,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p>Style+vie biscuits-canonade Limite de 4, 1,99 \$ par article supplémentaire 1,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p>NOUVEAU L'ORÉAL Revitalift Miracle Blur Produits sélectionnés pour le rasage ou le soin de la peau 25 % de rabais* le reste de la semaine</p>
<p>RUFFLES Croustilles (235 g) ou CHEETOS collations (285 g - 310 g) Produits sélectionnés Limite de 4, 2,49 \$ le reste de la semaine</p>	<p>BALÉA Savon liquide pour les mains (250 mL - 260 mL) ou DOVE pain de savon (2 x 113 g) Produits sélectionnés Limite de 4, 2,99 \$ par article supplémentaire 2,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p>LIFE BRAND Rince-bouche (1 L), COLGATE brosse à dents ou dentifrice (85 mL - 170 mL) Produits sélectionnés Limite de 4, 2,49 \$ par article supplémentaire 2,49 \$ le reste de la semaine</p>	<p>LIFE BRAND 2 épaisseurs ou 3 épaisseurs Mouchoirs (6) Jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons d'achat différé Limite de 4, 3,49 \$ par article supplémentaire 3,49 \$ le reste de la semaine</p>	<p>QUO Pinceaux sélectionnés 40% DE RABAIS*</p>
<p>BOUNTY Papier hygiénique (6 rouleaux) Limite de 4, 5,99 \$ par article supplémentaire 5,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p>TIDE Détergent à lessive liquide (1,18 L), BOUNCE feuilles (70) ou DOWNY assouplissant textile liquide (1,23 L - 1,53 L) Produits sélectionnés Limite de 4, 5,99 \$ par article supplémentaire 5,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p>HUGGIES Couches en emballage grand format ou sous-vêtements d'entraînement Produits sélectionnés Limite de 4, 19,99 \$ par article supplémentaire 19,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p>CIRCULATION BOOSTER 299,99 \$ le reste de la semaine Le samedi 20x PLUS DE POINTS 2 février Il s'agit d'une économie* de 91 \$!</p>	

Les prix et l'offre de points prime Pharmaprix Optimum^{MD} sont en le 2 février 2013, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Nous ne vendons pas aux marchands. *sur nos prix courants. †Les points sont attribués en fonction du total net des achats de produits admissibles après les rabais et les échanges, et avant les taxes, sur présentation d'une carte Pharmaprix Optimum^{MD} valide. Sont exclus tous les produits offerts ou vendus par un pharmacien dans l'exercice de sa profession, les points prime Pharmaprix Optimum^{MD}, les points obtenus avec la carte MasterCard^{MD} Pharmaprix Optimum^{MD} et ceux associés au Forfait bancaire Pharmaprix Optimum RBC^{MD}, les produits non admissibles aux points, les billets de loterie, les photos de passeport, les livres, les billets et cartes de transport en commun, les billets de spectacles, les cartes-cadeaux, les cartes d'appel et les produits de cartes prépayées. L'offre s'applique aux commandes de traitement photo reçues et payées le jour de la promotion seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion ni offre de points Pharmaprix Optimum^{MD}. Détails à la caisse. MD 911979 Alberta Ltd. © / MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ‡ Pharmaprix, Pharmaprix Optimum et points Pharmaprix Optimum sont des marques déposées de 911979 Alberta Ltd., utilisées sous licence. † N'ayant aucune valeur monétaire, les points Pharmaprix Optimum et les points prime Pharmaprix Optimum sont échangeables en vertu des programmes Pharmaprix Optimum et Pharmaprix Optimum Plus contre des rabais sur les achats effectués dans les magasins Pharmaprix. La valeur du rabais obtenu au moyen d'échange de points est calculée en fonction du tableau de primes du programme Pharmaprix Optimum en vigueur durant cette offre et s'applique uniquement à cette promotion à durée limitée. La valeur du rabais obtenu au moyen d'échange de points Pharmaprix Optimum variera selon le tableau de primes du programme Pharmaprix Optimum au moment de l'échange et d'autres facteurs, détails à pharmaprix.ca. Sont exclus les points MasterCard^{MD} Pharmaprix Optimum^{MD} et ceux associés au Forfait bancaire Pharmaprix Optimum RBC^{MD}.



ACTUALITÉS

PROCÈS POUR TRAITE DE PERSONNE

Une arrestation salutaire pour Sandy

CHRISTIANE DESJARDINS

« Mon vrai nom, ce n'est pas Amber, c'est Sandy. Je suis américaine, vérifiez avec l'Immigration. Je vais vous raconter ma vraie histoire. Je n'en peux plus, je veux rentrer chez moi. »

C'est ce que Sandy a raconté en mars 2011, après avoir été arrêtée pour un vol à l'étalage qui avait mal tourné. Après six mois de prostitution et d'extrême violence, la femme de 25 ans venait de trouver la manière et les mots pour se libérer de la prison dans laquelle Evgueni Mataev l'avait enfermée en faisant d'elle sa « gangsta bitch ».

C'est ce qui ressort du témoignage que Sandy (nom fictif) a

rendu hier au procès de Mataev, 39 ans, et de ses quatre coaccusés: Danial Youssefi, 33 ans, Harold Benoit, 35 ans, Benjamin Oswald Hernandez, 35 ans, et Vasilios Mastoropoulos, 35 ans. À des degrés différents, les cinq hommes sont jugés pour des

sur une période de six mois, entre le 1^{er} septembre 2010 et le 13 mars 2011.

Glauque

Principal témoin à charge, Sandy a commencé à témoigner mercredi contre ses

relations sexuelles brutales et sur commande, de raclées, de consommation et de soumission à Evgueni Mataev, surnommé Genia. « Genia devait savoir tout ce que je faisais. Si un gars voulait un extra, je devais l'appeler pour le lui

prison. Mataev avait chargé Vasilios Mastoropoulos de surveiller Sandy pendant son incarcération.

Outre la prostitution, Sandy faisait des vols à l'étalage avec des hommes de la bande. Le matériel était aussitôt revendu et servait souvent à acheter du crack.

C'est en commettant un de ces vols dans une pharmacie que Sandy a été arrêtée, en mars 2011, et a débarrassé son sac. Le procès présidé par le juge Marc David se poursuivra lundi avec le contre-interrogatoire de Sandy. Rappelons que l'exercice se poursuit avec 11 jurés seulement. Le cinquième juré a été renvoyé cette semaine parce qu'il ne comprenait pas assez bien l'anglais.

Son récit est une suite ininterrompue de relations sexuelles brutales et sur commande, de raclées, de consommation et de soumission à Evgueni Mataev.

accusations liées à la traite de personne, au proxénétisme, à la séquestration et à des agressions sexuelles. Mataev est en outre accusé de tentative de meurtre sur un homme et d'agression sexuelle sur une autre femme. Les faits se seraient produits

agresseurs allégués. Les souvenirs glauques se bousculent dans la tête de la jeune femme, qui parle extrêmement vite, avec un fort accent du sud des États-Unis, et en sautant du coq à l'âne. Son récit est une suite ininterrompue de

demander», a expliqué Sandy. Tout l'argent qu'elle faisait était remis à Genia.

Quand Mataev a été arrêté pour tentative de meurtre, au début de 2011, Sandy a été avisée qu'elle devrait travailler plus fort pour le faire sortir de

QUERELLE POUR DES EXCRÉMENTS DE CHIEN

Il s'avoue coupable de meurtre non prémédité

CHRISTIANE DESJARDINS

Une querelle pour des excréments de chien a dégénéré le 8 septembre 2011 en se soldant par la mort de Justyna Kozyra, 27 ans. Hier, Michel Langlois a plaidé coupable à une accusation de meurtre non prémédité en lien avec cette affaire, et a écopé de la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans.

L'homme de 51 ans a poignardé la jeune femme à

14 reprises en plein jour et devant des témoins horrifiés. M. Langlois n'avait aucun précédent judiciaire, mais il était souvent en dépression.

Une perte soudaine et injuste

Au moment des faits, il était le conjoint de Luc Tremblay, concierge dans un immeuble de la rue Brunswick, à Dollard-des-Ormeaux. Ils entretenaient une partie du terrain et une allée, en y plantant des fleurs. Ils déploraient

le fait que des chiens, dont celui de M^{me} Kozyra, qui habitait l'immeuble voisin, allaient y faire leurs besoins. Hier, le père de la victime s'est adressé au juge pour dire le vide immense laissé par la perte soudaine et injuste de sa fille. Au moment d'imposer la peine, le juge Réjean Paul a entériné la suggestion commune des avocats, M^{es} Charles Benmouyal et Louis-Philippe Roy pour la défense, et M^e Jacques Dagenais pour la Couronne.

Enlèvement d'enfant Battikh espère recouvrer la liberté

Faisant face à une dizaine d'accusations en lien avec l'enlèvement d'un enfant dans le but d'obtenir une rançon, Chiheb Battikh aspire à obtenir sa liberté sous cautionnement. Assis dans le box des accusés, hier, l'homme de 51 ans a écouté l'enquêteur du Service de police de la Ville de Montréal Vincent Girard relater les faits qui ont mené à son arrestation, le 19 décembre dernier, dans le parc F.-X.- Garneau, à Outremont. Outre l'enlèvement de l'enfant, M. Battikh est aussi accusé de voie de fait ayant causé des lésions au père

de l'enfant, de menace de mort, de possession et d'utilisation d'une arme prohibée, soit une arme à décharge électrique (de type Taser). L'enquêteur Girard a offert un récit complet de l'affaire, mais un interdit de publication nous empêche d'en dévoiler la teneur. Certaines des filles de l'accusé, de même que sa femme, se trouvaient dans la salle d'audience. L'exercice se poursuivra lundi devant le juge Claude Leblond. M^e Sylvie Lemieux agit pour la Couronne, tandis que M^e Labelle représente l'accusé.

— Christiane Desjardins

Femme battue La GRC se défend d'être restée les bras croisés

HALIFAX — La GRC s'est défendue, hier, de ne pas avoir répondu adéquatement aux appels à l'aide d'une femme de la Nouvelle-Écosse, qui a ultérieurement tenté d'engager un tueur à gages dans le but d'éliminer son mari qui, disait-elle, la battait.

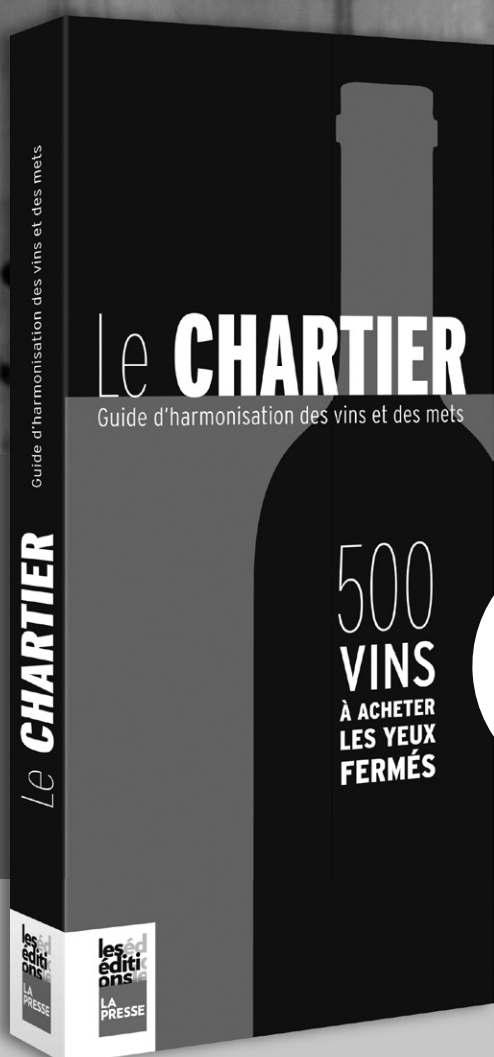
La cause de Nicole Ryan, arrêtée pour avoir fait une offre à un agent double qu'elle croyait être un

assassin professionnel, a fait grand bruit, il y a deux semaines, lorsque la Cour suprême du Canada a déclaré un arrêt des procédures.

Le plus haut tribunal au pays a remis en question la conduite de la GRC, affirmant qu'il était troublant que la police fédérale ait monté une opération visant à piéger M^{me} Ryan.

— La Presse Canadienne

LA BIBLE
DES MEILLEURS CHOIX
DE VINS DISPONIBLES
ET ACCESSIBLES



«Un classique intemporel»

Bien dans son assiette, Radio-Canada

«À conserver pour longtemps»

Joël Le Bigot, Samedi et rien d'autre, Radio-Canada

les éditions
ONTS
LA PRESSE

Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

Une nouvelle
émission animée
par Chantal Fontaine

Recrutement

OSER
UNE AUTRE VIE

Vous avez un projet de vie ?

Nous sommes à la recherche de participants
prêts à passer à l'action !

30 000\$ en prix

Consulter le site
Radio-Canada.ca/oser
pour tous les détails

Desjardins
Coopérer pour créer l'avenir

LA PRESSE
télé

LA PRESSE
télé

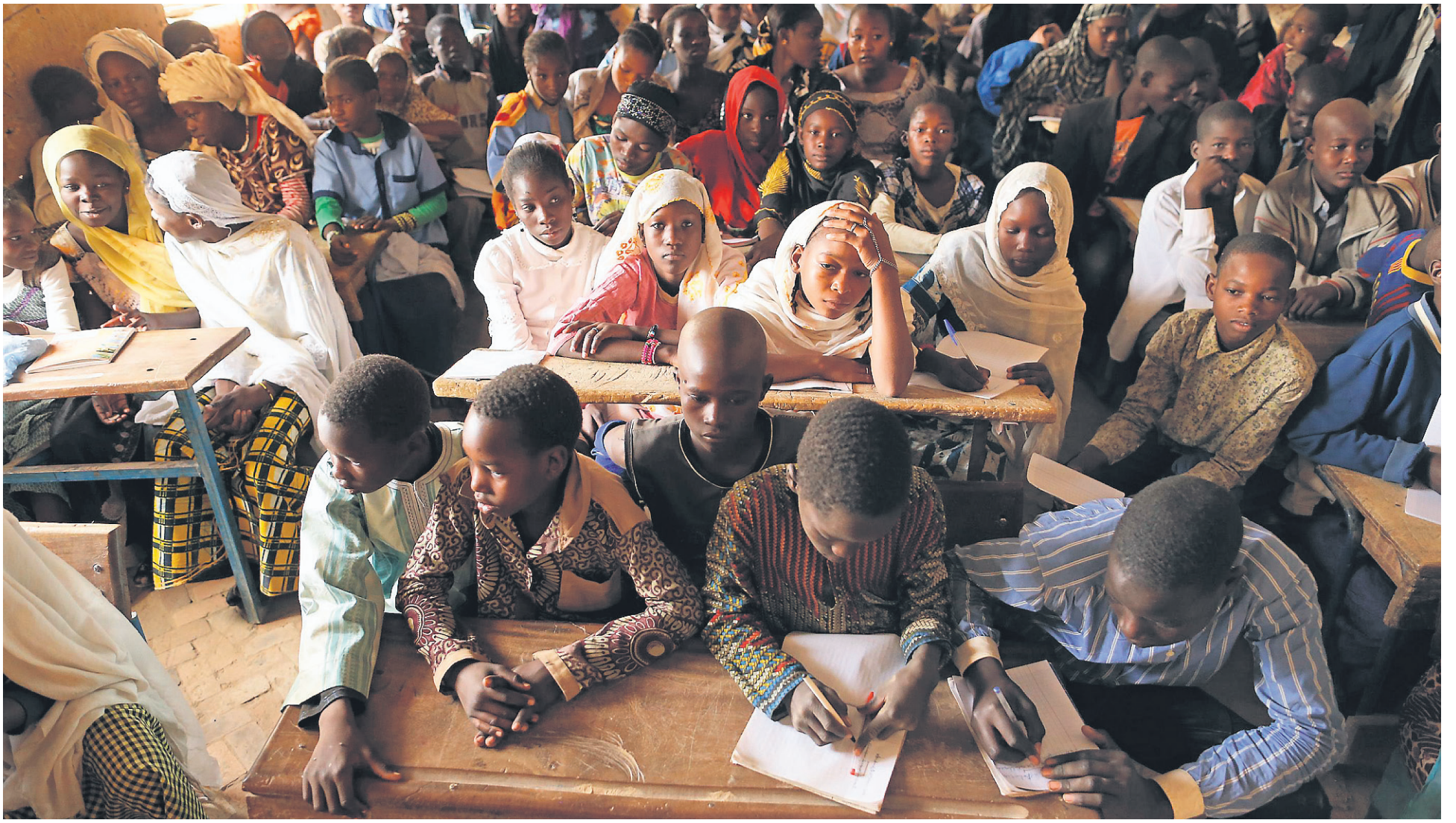


PHOTO BENOIT TESSIER, REUTERS

Des enfants sont réunis en classe après la réouverture de l'école primaire Mahamane Fondogoumo, à Tombouctou.

En attendant Tombouctou



**MICHÈLE
OUIMET**
CHRONIQUE

TOMBOUCTOU

En entrant dans Tombouctou, on tombe sur une grande pancarte plantée sur le bord du chemin: «La ville qui applique la charia vous souhaite la bienvenue». Les lettres noires tranchent sur le blanc usé du panneau.

Un rappel du règne des islamistes qui ont imposé un régime de terreur pendant 10 mois.

J'ai atterri à 17h05, hier à Tombouctou. Le soleil était bas et l'air frais. Ça prend une petite laine, le soir, à Tombouctou, car la température chute rapidement dans le désert la nuit.

Tombouctou est en guerre. Ou plutôt sur le pied de guerre. Il y a moins d'une semaine, l'armée française a chassé les islamistes avec une facilité déconcertante. Aujourd'hui, elle garde la ville. Elle la «sécurise», car les islamistes pourraient revenir. Ils ont été chassés, pas écrasés.

À l'aéroport, il n'y avait que des blindés, des avions militaires et des hélicoptères qui soulevaient des nuages de poussière. Et des soldats français qui jouaient au ballon.

Le chauffeur de taxi m'a raconté sa ville en conduisant son auto poussive qui

protestait à chaque nid-de-poule. Ici, les rues ne sont pas des rues, mais des goudrons. Et à Tombouctou, il y a davantage de trous que de goudron.

«Ici, c'était la milice islamiste, disait le chauffeur. Et là, la grande mosquée qui a été saccagée.»

L'auto zigzagait dans les rues étroites de Tombouctou. Les deux hôtels minimalistes étaient remplis de journa-

listes, surtout des Français venus dans les avions militaires de leur pays. Certains ont pris la route et franchi le millier de kilomètres qui séparent la capitale, Bamako, de Tombouctou, une route bloquée par des soldats maliens. Mais les journalistes ont fait des détours pour les éviter. Facile, dans ce désert qui s'étend à l'infini. Mais dangereux parce que les islamistes ne sont jamais loin et qu'un otage occidental vaut des millions.

«On n'avait pas le droit de sortir, de se promener en moto ou de parler aux hommes. On pouvait se tresser les cheveux, mais les islamistes nous interdisaient d'ajouter des mèches.»

— Djittiye Fadimata, fille du maire de Tombouctou

La nuit est vite tombée sur Tombouctou qui n'a ni eau ni électricité, sauf de 10 h à midi. La ville vit donc dans le noir.

saccagé les bureaux. «Ils ont tout cassé, précise-t-elle, il n'y avait plus rien qui marchait, puis ils ont brûlé les locaux.»

Je l'ai rencontrée à Bamako où sa famille s'est réfugiée un mois après la conquête des islamistes.

Bamako. C'est là que je suis arrivée mardi soir. Vous ai-je déjà dit que j'ai vécu au Mali pendant deux ans à la fin des années 70? C'était il y a longtemps, tellement longtemps. À l'époque, le temps n'avait pas la même texture, la même urgence. Au Mali, la télévision

n'existait pas et il n'y avait qu'une seule station de radio. Un dictateur, Moussa Traoré, régnait sur le pays. Je vivais au Mali, coupée du monde. J'avais l'impression d'être sur une autre planète, une planète noire, accueillante, chaleureuse.

Mais tout n'était pas parfait. Il y avait déjà des tensions entre les Touaregs qui vivent surtout dans le Nord et les Noirs qui dominent le Sud.

Je suis retournée au Mali en 2004 pour me pencher sur une anomalie africaine: une démocratie qui fonctionne. Le Mali était un modèle: pas de coup d'État, pas de dictateur qui s'accroche au pouvoir, une presse libre et une société civile forte. Mais la question

à ses occupations, comme si le pays n'était pas coupé en deux et que le Nord ne vivait pas au rythme de la guerre. Là aussi, les hôtels étaient remplis de journalistes. Et ils se posaient tous la même question: comment se rendre à Tombouctou?

■■■

Pas facile d'atteindre Tombouctou. Les armées françaises et maliennes gardent jalousement le Nord. Je me suis donc organisée avec un groupe de journalistes: un Allemand, un type du *New York Times*, deux du *Daily Telegraph* de Londres, une du *Los Angeles Times*... Nous avons nolisé un avion. Mais les négociations et les demandes d'autorisation se sont enlées dans de monstrueuses complications. Deux jours de paperasse à remplir et de pourparlers ardu, parfois surréalistes.

Nous avons finalement quitté Bamako hier vers 15h15 dans un tout petit avion. Le pilote nous a avertis: il ne pourra peut-être pas atterrir à Tombouctou. Le vent soufflait fort, soulevant le sable en grandes rafales, et la tour de contrôle avait été détruite par les islamistes. L'avion devait se poser à vue avec l'aide d'un GPS.

■■■

Et Tombouctou? J'y suis déjà allée. C'était en 1978 entre Noël et le jour de l'An, je crois. Le bout du monde, le vrai. J'en ai gardé un souvenir fugitif de beauté, de grandeur, de ville minuscule perdue dans l'immensité du désert.

Je n'y avais passé que quelques heures.

Aujourd'hui, j'ai l'intention d'y rester plusieurs jours.



Pour joindre notre chroniqueuse: mouimet@lapresse.ca

PRISE D'OTAGES D'IN AMENAS

Le mystère persiste autour de la piste canadienne

FABRICE DE PIERREBOURG

«Regardez cet homme et voyez comment l'islam a atteint le Canada. Mais vous, en Algérie, vous ne nous soutenez pas.»

Debout, dans la chaleur d'In Amenas, Lamine Bencheneb, l'un des bras droits du mystérieux chef islamiste borgne Mokhtar Belmokhtar, harangue des travailleurs algériens pris en otages sur le site gazier algérien. Il leur montre en exemple ce mystérieux homme présumé canadien, seul ou rare «Occidental» parmi les 32 mercenaires djihadistes du groupuscule les Signataires par le sang.

À moins qu'il ne s'agisse d'un exercice de propagande, le Canadien en question était blond, barbu et parlait avec un accent nord-américain, selon ce que d'ex-otages ont raconté cette semaine au *Wall Street*

Journal. Or, *Le Monde* a révélé hier que l'artificier du groupe était un Canadien d'origine tchétchène, ce qui viendrait renforcer cette thèse puisque l'on recense de nombreux Tchétchènes blonds aux yeux verts ou bleus.

Le ministère des Affaires étrangères s'est refusé à commenter ces nouvelles informations, pour des raisons «opérationnelles».

Documents canadiens

Rappelons que, peu après l'attaque, le premier ministre algérien a révélé la présence de deux Canadiens au sein du commando, dont l'un serait connu sous le nom ou pseudonyme de Cheddad ou Shaddad, en se basant sur la découverte sur deux corps de documents qui attesteraient leur citoyenneté canadienne.

Bien que non encore confirmée, cette piste canadienne

stresse les autorités américaines, selon ce qu'a confié un haut responsable des services de renseignement américains à l'agence Reuters. De ce côté-ci de la frontière, on note dans plusieurs rapports du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) obtenus

Bien que non encore confirmée, cette piste canadienne stresse les autorités américaines, selon ce qu'a confié un haut responsable des services de renseignement américains à l'agence Reuters.

par *La Presse* la même inquiétude devant le phénomène de radicalisation («extrémisme islamique d'origine intérieure»), auquel il faut ajouter les dizaines de cas documentés de Canadiens qui se sont joints à des foyers de djihad

mondial, en Afghanistan, au Pakistan, en Somalie, au Yémen, au Daghestan, etc., mais aussi désormais au Sahel pour combattre et acquérir une formation paramilitaire.

La vérité se trouve à l'Institut national de criminologie de la police scientifique algé-

rienne, où l'on a déjà identifié les trois quarts des djihadistes tués. Deux des trois capturés vivants seraient algériens et le troisième, tunisien. Ce dernier a révélé lors de son interrogatoire qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) frapperait bientôt la Tunisie.

En attendant, c'est une véritable chape de plomb qui recouvre depuis deux semaines l'enquête sur cette éventuelle filière canadienne dans l'attaque terroriste d'In Amenas.

Black-out en Algérie, même si 150 journalistes ont été conduits jeudi sur les lieux de l'attaque, mais aussi au Canada.

Tandis qu'aux Affaires étrangères on dit «explorer toutes les avenues possibles pour obtenir d'autres renseignements», c'est le mutisme à la GRC, qui aurait dépêché des enquêteurs à Alger, et au SCRS, qui soit a aussi déjà un agent sur place, soit échange certainement des informations avec son homologue local, le Département de la sécurité (DRS). L'Algérie est réputée favoriser l'échange d'informations par agences de renseignement interposées, non par les canaux diplomatiques.



Éclairés par les phares des blindés qui ont permis aux dignitaires d'atteindre l'aéroport de Mogadishu, en Somalie, les députés ont prêté serment par groupes, la main sur le Coran.

PHOTO STUART PRICE, AU-UN-IST

SOMALIE

COURSE CONTRE LA MONTRE

Exemple parfait de ce qu'on appelle un « État en déliquescence », la Somalie évoque des images de destruction et de chaos. Pourtant, le pays change. À l'issue d'une épreuve de force qui s'est jouée l'été dernier, à Mogadishu, les Somaliens renouent timidement avec l'espoir. Retour sur un thriller politique à travers le regard d'un Québécois qui a été au cœur de l'action.



AGNÈS GRUDA

Le ciel bleu s'assombrissait à mesure que les députés affluaient sur l'esplanade des défilés, à l'aéroport de Mogadishu.

Pour qu'on y voie un peu, il a fallu allumer les phares des blindés qui avaient permis aux dignitaires d'atteindre l'aéroport, seule zone vraiment protégée dans la ville de tous les dangers.

Les députés prêtaient serment par groupes, la main sur le Coran. « C'était une scène extraordinaire, nous avons réussi, malgré toutes les menaces et malgré toutes les objections », se souvient David Payne, qui était arrivé en Somalie à peine une semaine plus tôt, en mission d'urgence pour les Nations unies.

L'ex-député du Parti québécois avait pour mandat de convoquer le Parlement et de faire élire un nouveau président, avant la « date de péremption » du dernier d'une série de gouvernements intérimaires, dont aucun n'avait réussi à pacifier le pays.

Cette fois, la communauté internationale avait décidé que les gouvernements de transition, c'était fini. Qu'il fallait miser sur la stabilité. Un comité de sages devait choisir 275 députés, qui allaient élire un président de la Chambre, puis un président tout court.

Mais le président sortant, Cheikh Sharif, n'avait pas l'intention d'abandonner facilement le pouvoir. Aidé par son ministre de l'Intérieur et le juge en chef de la Cour suprême, il a tout fait pour faire déraiper le processus.

Le Parlement devait être convoqué au plus tard le 20 août. Sinon, le pays risquait de tomber dans un vide constitutionnel potentiellement dangereux. Mais plusieurs candidatures de députés étaient contestées, et une vingtaine de seigneurs de la guerre, présumés loyaux au président sortant, tentaient de faire leur entrée au Parlement.

Intrigues, pressions, intimidation: les mœurs politiques sont rudes à Mogadishu.

Le jour de son arrivée, David Payne traverse une ville « intimidante, sombre, dévastée », avant d'arriver au Peace Hotel, où il rencontre des membres du comité chargé de choisir les députés. Plusieurs lui montrent les messages de menaces reçus sur leur cellulaire...

Incapable de rassembler 275 candidatures solides, le comité de sélection décide d'aller de l'avant avec 240 députés, et maintient sa décision de tenir les seigneurs de la guerre à l'écart.

Le 20 août, peu après midi, une alerte de sécurité à l'Académie de police, où les députés devaient prêter serment, oblige la force de l'Union africaine pour

tout simplement ignoré ces menaces du juge en chef.

« Vous savez, on ne peut mourir qu'une seule fois... », lui a dit cette femme, quand David Payne lui a demandé si elle n'avait pas peur d'atterrir en prison.

Autre scène rocambolesque: deux jours avant le vote, le ministre de l'Intérieur extirpe une liasse de billets de 100 \$US de sa poche, devant un David Payne interloqué, avant de lancer, comme à la blague: « J'ai assez d'argent pour n'importe quelle bonne cause! »

Finalement, le jour J, le 10 septembre, un ultime affrontement se joue à l'Académie de police où a lieu le vote présidentiel.

Les seigneurs de la guerre veulent absolument participer au vote. Certains parviennent à déjouer le système de sécurité et infiltrent l'enceinte où siègent les députés.

Le président de la Chambre, Muhamad Osman Jawaraa, marche sur un fil minuscule. À l'issue d'un vote à main levée, il finit par admettre le groupe au sein du Parlement.

« Je préfère les avoir devant moi que derrière », confiera-t-il à David Payne, sidéré par ce changement de cap.

Cette fois, la communauté internationale avait décidé que les gouvernements de transition, c'était fini. Qu'il fallait miser sur la stabilité.

la Somalie, l'AMISOM, à annuler la cérémonie. David Payne est à un cheveu de rater sa mission.

À la dernière minute, il fait le pari de déménager la cérémonie à l'aéroport, cette « zone verte » à l'abri des attentats.

Là-bas, c'est la panique. Le commandant Andrew Gutti l'aide à rassembler la centaine de chaises et les 20 corans nécessaires pour l'événement. Jusqu'à la tombée de la nuit, ils ne sont pas certains si les députés viendront en nombre suffisant pour que le Parlement puisse siéger. Quand ils les voient prendre place sous les étoiles, ils soupirent de soulagement.

Mais le suspense se poursuit au-delà du 20 août. Les candidats rejétés maintiennent la pression. Un jour, le juge en chef, Aided Ilkahaof, ordonne aux deux coprésidents du comité de sélection de se présenter devant la Cour et menace la coprésidente, Halima Ismail Ibrahim, d'arrestation.

« Il y a eu une chicane terrible », raconte David Payne, qui a assisté à la scène. Il a été impressionné par la détermination de la coprésidente qui a

Finalement, malgré la présence des seigneurs de la guerre, c'est Hassan Cheikh Mohamoud, candidat issu de la société civile, qui remporte le vote. Et Cheikh Sharif accepte sa défaite. Au grand soulagement de la communauté internationale.

« Hassan Cheikh Mohamoud a toujours œuvré en faveur de la stabilité et de la paix », dit E.J. Hogendoorn, directeur du programme africain à l'International Crisis Group.

La Somalie n'est pas sortie de l'auberge, et les défis sont énormes, souligne-t-il. Le gouvernement ne contrôle pas tout le territoire du pays, et si les Al-Shabab, milices islamistes, se sont retirés des grandes villes, leur menace demeure réelle.

N'empêche: « Ces derniers temps, à Mogadishu, il y a une énergie et un optimisme remarquables », selon l'expert.

David Payne, cet habitué des pays difficiles, qui a vécu en Irak, en Haïti et en Afghanistan, garde de la Somalie le souvenir d'une mission unique, la plus périlleuse de toute sa carrière...

Comment on élit un président en Somalie, en 5 étapes



1 Au Peace Hotel, à Mogadishu (capitale du pays), plusieurs membres du comité de sélection des députés du futur Parlement ont reçu des menaces de mort sur leur cellulaire. On veut les forcer à accepter 17 seigneurs de la guerre au sein de la Chambre de 275 députés, qui choisira le prochain président du pays.



2 Devant la menace d'une attaque terroriste, la cérémonie de prestation de serment des députés est déménagée de l'Académie de police à l'aéroport. Le temps file, et il faut trouver d'urgence assez de chaises et de corans. Ouf... le Parlement est formé!



3 Le juge en chef de la Cour suprême de Somalie, loyal envers le président sortant, convoque les deux coprésidents du comité de sélection à comparaître devant son tribunal. Son but: les forcer à admettre les seigneurs de la guerre au Parlement pour qu'ils puissent participer à l'élection du prochain président.



4 Les seigneurs de la guerre finissent par entrer au Parlement, après un vote des députés. Mais leurs voix ne suffisent pas à faire réélire le président sortant. Cheikh Sharif. Hassan Cheikh Mohamoud remporte la victoire.



5 Pendant qu'il célèbre sa victoire dans un hôtel, le nouveau président échappe de peu à un double attentat kamikaze. L'explosion fait six victimes.

Hillary Clinton s'en va sur fond d'attentat

Un kamikaze s'en prend à l'ambassade des États-Unis en Turquie

SELON L'AFP ET L'AP

Jusqu'à la dernière minute de son mandat, Hillary Clinton aura eu à se préoccuper de la sécurité de ses employés. Hier, pendant que la secrétaire d'État tirait sa révérence sous les acclamations, un kamikaze a fait exploser une bombe devant l'ambassade des États-Unis à Ankara, entraînant dans sa mort un agent turc de sécurité.

L'attentat, qui a aussi fait une blessée grave, une journaliste turque, a eu lieu à 13 h 14 hier devant l'ambassade des États-Unis à Ankara, a affirmé à la presse le ministre turc de l'Intérieur, Muammer Güler.

«Les premiers éléments de l'enquête indiquent que le kamikaze était un militant d'une organisation clandestine de gauche», a annoncé M. Güler, sans donner plus de détails.

Selon les médias turcs, la police a identifié l'auteur de l'attaque comme étant Ecevit Sanli, membre du Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C), à l'origine de nombreuses actions violentes en Turquie depuis la fin des années 70.

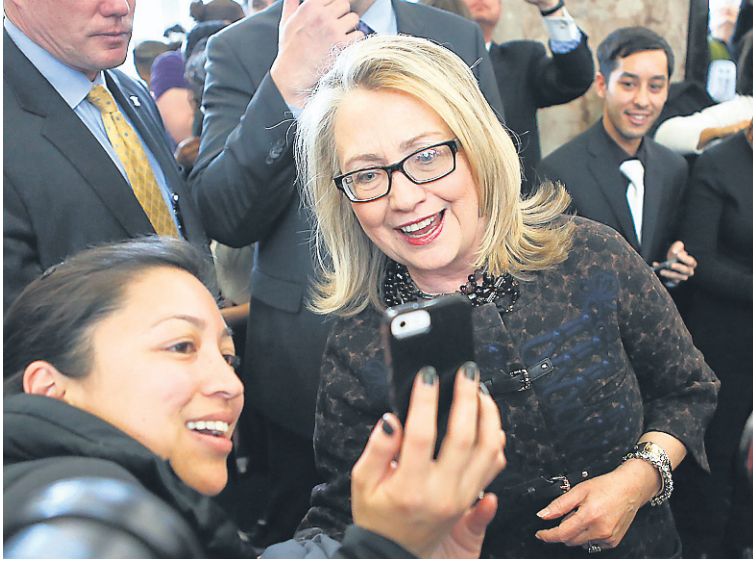


PHOTO KEVIN LAMARQUE, REUTERS
Hillary Clinton a profité de sa dernière journée comme secrétaire d'État pour remercier les 70 000 personnes qui travaillent dans ce ministère.

La journaliste blessée serait la Turque Didem Tuncay, correspondante diplomatique pour la chaîne NTV.

Par la voix de son porte-parole, la Maison-Blanche a condamné «avec force ce qui était un attentat suicide». «Nous travaillerons de près avec les autorités turques pour enquêter sur cet événement et faire rendre des comptes

en justice aux instigateurs» de cet attentat, a ajouté Jay Carney, en qualifiant la victime de héros.

«Le complexe est sécurisé, nous nous sentons tous en sécurité grâce à votre action», a ajouté le diplomate à l'adresse des autorités turques. «Nous sommes chez des amis [...], nous allons continuer à combattre le terrorisme ensemble.»

À l'annonce de l'attentat, le premier ministre Recep Tayyip Erdogan a souligné lors d'une assemblée à Istanbul la nécessité de «mener ensemble le combat contre le terrorisme partout dans le monde».

Cet attentat survient au moment où les États-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas viennent de déployer en Turquie, sous la couverture de l'OTAN, des batteries de missiles sol-air Patriot destinées à la protéger d'éventuelles attaques en provenance de la Syrie.

Des télévisions turques ont également fait un lien avec une possible visite en Turquie à la fin du mois de février de John Kerry, qui est officiellement devenu secrétaire d'État hier après-midi, en remplacement d'Hillary Clinton.

Départ émotif

M^{me} Clinton, au sommet de sa popularité, s'offre depuis une semaine un concert de louanges après avoir porté pendant quatre ans partout dans le monde la politique étrangère américaine. Hier, elle a pris un bain de foule dans le grand hall de son ministère, retransmis en direct sur la télévision

interne du département d'État, pour dire au revoir aux 70 000 personnes qui font tourner les 275 ambassades et consulats des États-Unis.

Le premier réseau diplomatique de la planète, chapeauté par le gigantesque département d'État à Washington, reste traumatisé par l'attentat contre son consulat à Benghazi, en Libye, le 11 septembre dernier. Cette attaque aux armes de guerre et aux explosifs, perpétrée par des miliciens islamistes, avait coûté la vie à l'ambassadeur en Libye et à trois autres agents américains. Mais Washington a tardé à en reconnaître la nature «terroriste».

À la même époque, les ambassades des États-Unis en Égypte, en Tunisie, au Soudan, au Yémen ou encore au Pakistan avaient été la cible de manifestations violentes ou de menaces provoquées par un film amateur américain islamophobe.

Washington a aussi perdu à la mi-janvier trois ressortissants tués dans une sanglante prise d'otages dans une usine gazière du sud de l'Algérie.

Dans son dernier grand discours de politique étrangère, M^{me} Clinton avait reconnu jeudi que «le monde reste dangereux et compliqué» et que l'Amérique «fait toujours face à de nombreux défis difficiles», notamment dans le monde arabo-musulman.

Et à la veille de sa dernière journée comme secrétaire d'État, elle avait pris ses précautions: «Dans cette fonction, il est dur de dire de quoi demain sera fait», avait-elle lancé.

ÉGYPTE

Des milliers de manifestants devant le palais présidentiel

THE ASSOCIATED PRESS

LE CAIRE, Égypte — Des milliers de manifestants dénonçant le président islamiste de l'Égypte ont marché vers le palais présidentiel du Caire hier, affrontant les forces de sécurité qui ont répliqué par des tirs de gaz lacrymogènes et des jets d'eau, au huitième jour de la plus récente crise politique en Égypte.

Des manifestations ont eu lieu dans sept villes du pays après un appel au rassemblement lancé par les opposants du président Mohamed Morsi.

Au moins une personne a perdu la vie dans les affrontements entre la police et les manifestants au Caire. Mohammed Hussein Qurni, âgé de 23 ans, a été atteint par balle à l'abdomen et au front, selon le ministre de la Santé, Ahmed Omar, cité par l'agence de presse officielle. D'après le ministre, 53 personnes ont été blessées lors des manifestations d'hier.

Au Caire, environ 6000 manifestants se sont rassemblés devant le palais présidentiel, frappant sur les grilles et lançant des pierres et des chaussures sur le terrain de la résidence. Au moins un cocktail Molotov a été lancé.

«Tout cela, c'est à cause de Morsi!» a lancé un manifestant.

Cette nouvelle crise a émergé dans la foulée des manifestations soulignant le deuxième anniversaire du renversement du régime de l'ancien président Hosni Moubarak. Les manifestants accusent le nouveau président et le mouvement des Frères musulmans, dont il est issu, de monopoliser le pouvoir et d'avoir échoué à résoudre les problèmes grandissants du pays.

Colère populaire

La colère populaire s'est enflammée après que le président Morsi ait exprimé son appui à ce qui est considéré comme une démonstration de force excessive de la police contre les manifestants la semaine dernière, en particulier à Port-Saïd, où une quarantaine de personnes ont été tuées.

Le gouvernement attribue de plus en plus de violences à un groupe de manifestants se réclamant du Black Bloc. L'opposition affirme que le gouvernement a fait du groupe son bouc émissaire pour justifier ses mesures musclées contre les manifestants.

Les programmes québécois de remboursement des médicaments ont changé. Lorsqu'il s'agit de votre santé, vous avez la liberté de choisir.

CETTE CARTE PEUT VOUS PERMETTRE DE CONTINUER L'USAGE DE VOTRE MÉDICAMENT D'ORIGINE.



Inscrivez-vous afin de recevoir votre carte avantage patient GRATUITE dès aujourd'hui.

Le 14 janvier dernier, le régime public d'assurance médicaments a modifié la somme qu'il alloue au remboursement d'environ 60 médicaments d'origine. La carte innoviCares vous permet de continuer l'usage de plusieurs de vos médicaments d'origine tels que CRESTOR®, NEXIUM®, PLAVIX®, AVAPRO®, AVALIDE® et plus encore, sans payer davantage lors de votre prochaine visite à la pharmacie. Inscrivez-vous et téléchargez votre carte dès maintenant sur innovicares.ca.



www.innovicares.ca

innovi
cares

*CRESTOR® est une marque déposée du groupe AstraZeneca, sous licence de Shionogi & Co. Ltd, Osaka, Japon.
**NEXIUM® est une marque déposée du groupe AstraZeneca. **PLAVIX® est une marque déposée de Sanofi Canada Inc.
***AVAPRO® est une marque déposée de Sanofi Canada Inc. **AVALIDE® est une marque déposée de Sanofi Canada Inc.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Décidons!



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Les chances que le sous-sol du Québec recèle des ressources pétrolières substantielles sont croissantes. Cette semaine, la société Pétrolia a fait savoir que le forage d'un puits dans la formation baptisée Bourque, en Gaspésie, a révélé «la présence d'un réservoir renfermant d'importantes quantités d'hydrocarbures». Pétrolia et d'autres entreprises d'exploration ont bon espoir que le potentiel pétrolier de la péninsule et de l'île d'Anticosti sera confirmé au cours des prochaines années.

Compte tenu des indices prometteurs, le Québec doit prendre, plus tôt que tard, quelques décisions cruciales. D'abord, il faut se demander si, oui ou non, nous voulons exploiter ces ressources. La réponse ne devrait faire aucun doute. Bien que tous souhaitent voir l'humanité tirer un jour le gros de son énergie de sources propres, les hydrocarbures continueront de dominer le paysage énergétique pendant encore des décennies. Cela étant, le Québec ne peut pas se permettre de rester assis sur une telle richesse.

Bien sûr, l'exploration et l'exploitation doivent se faire proprement et de façon à ce que la collectivité en profite le plus possible. Toutefois, d'ores et déjà, le gouvernement du Québec devrait affirmer sans ambiguïté sa détermination à encourager l'exploitation des ressources d'hydrocarbures de la province.

Cette décision initiale prise, Québec devra mettre en place les conditions de sa mise en œuvre, notamment une loi sur les hydrocarbures. Le rôle

des municipalités devra y être précisé, de façon à éviter le flou juridique qui a mené à l'affrontement auquel on assiste aujourd'hui entre Gaspé et Pétrolia.

Autre choix à faire: l'État québécois devrait-il investir dans les entreprises d'exploration et d'exploitation? Plusieurs le souhaitent, notamment la Coalition Avenir Québec, y voyant une façon d'inspirer confiance à la population et de maximiser les retombées financières pour la collectivité. Cependant, il faut être bien conscient que,

Le gouvernement devrait affirmer sans ambiguïté sa détermination à encourager l'exploitation des ressources d'hydrocarbures de la province.

pour les détenteurs de capital, l'exploration pétrolière est une entreprise à haut risque. Début 2011, l'action de Pétrolia valait 47 cents. En juillet, elle avait grimpé à 2,55\$. Depuis, elle a glissé à 1,26\$.

Enfin, il faut réfléchir à ce que nous ferons des revenus générés. Ayant négligé d'investir ses milliards intelligemment, l'Alberta se retrouve aujourd'hui dans une situation budgétaire difficile à la suite de la chute du prix du pétrole canadien. Les principaux partis québécois parlent de consacrer les redevances à la réduction de la dette. Excellente idée. Mais, le temps venu, les pressions seront fortes pour les employer à payer l'épicerie. Pouvons-nous nous prémunir contre cette tentation?

Mauvais combat, docteur



ARIANE KROL

akrol@lapresse.ca

CE il pour oeil, dent pour dent? Le syndicat des médecins de famille a beau s'en défendre, c'est l'impression qu'il donne en suggérant que ses membres puissent vendre des médicaments. Les pouvoirs de prescription accordés aux pharmaciens les exaspèrent, c'est évident. Mais en matière de santé, les Québécois n'ont plus de patience pour les querelles de juridiction.

Ce n'est pas parce que les patients apprécient leur médecin qu'ils l'appuient aveuglément.

La Fédération désire obtenir «le pouvoir pour tous les médecins omnipraticiens, de vendre les médicaments qu'ils prescrivent à leurs patients. Elle cherchera en conséquence à obtenir les modifications législatives et réglementaires appropriées», a indiqué récemment la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) au Registre des lobbyistes.

Vérification faite, la FMOQ n'a pas encore effectué de représentations à cet égard. Elle n'est même pas en mesure de nous dire quelle proposition de ses membres souhaite réellement vendre des médicaments. Elle veut d'abord les consulter et en reparler en conseil général au printemps, nous dit son porte-parole, Jean-Pierre Dion.

Le code de déontologie des médecins leur interdit de faire le commerce des médicaments qu'ils prescrivent. Plusieurs n'ont donc pas apprécié que les pharmaciens, eux, obtiennent le droit de prescrire des médicaments qu'ils vendent.

Les pharmaciens, on le sait, pourront bientôt prolonger et modifier des ordonnances existantes, et même prescrire certains traitements – des actes réservés jusqu'ici aux médecins.

Cette mesure vise à aider les malades souffrant de problèmes bénins qui ont difficilement, ou pas du tout, accès à un médecin. La population l'a accueillie avec enthousiasme.

Les médecins de famille devraient donc faire attention à la manière dont ils interviennent dans ce dossier. Ce n'est pas parce que leurs patients les apprécient qu'ils les appuient aveuglément. Et les Québécois qui ne trouvent pas de médecin prêt à les accepter comme patients, encore moins.

Beaucoup d'omnipraticiens disent craindre qu'un médicament prescrit à la pharmacie pour soulager un mal bénin retarde le diagnostic d'un problème grave. Inquiétude légitime, mais les gens qui n'ont pas de médecin, ou qui n'arrivent pas à le voir, courent déjà ce risque. Tant que ses membres ne seront pas capables de recevoir ces malades, la FMOQ sera mal venue de les empêcher d'aller voir ailleurs.

Le risque de conflit d'intérêts quand le prescripteur du médicament en est aussi le vendeur est bien réel lui aussi. Mais y exposer les médecins, en plus des pharmaciens, ne réduira en rien ce risque, au contraire.

Le règlement visant les pharmaciens est actuellement en consultation. Leurs nouvelles pratiques feront également l'objet d'un suivi par un comité de vigie. Si les médecins de famille se soucient vraiment des malades, qu'ils fassent des recommandations pour bonifier ces deux mécanismes.

EN COMPAGNIE DE PAULINE MAROIS, STEPHEN HARPER ET RÉGIS LABEAUME...



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOGUE QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL?

Non, le monorail suspendu n'est pas une bonne idée...

par François Cardinal



PHOTO TIRÉE DE YOUTUBE

> L'ENCADREMENT JURIDIQUE DU COUPLE 2.0
 Une opinion à lire exclusivement à lapresse.ca/debats

LA QUESTION DU JOUR

Pour financer notre système de santé, devrait-on accepter des étrangers prêts à payer pour venir se faire opérer au Québec, même s'ils contournent nos listes d'attente?

Oui, 31% Non, 69%

Résultats à 18h, hier - 10 355 répondants

DEBATS@LAPRESSE.CA

Se financer avec les étrangers?

De nombreux lecteurs ont réagi au reportage publié dans nos pages hier sur le traitement privilégié offert par le CUSM à une dame venue du Koweït, en échange d'un paiement de 200 000\$.

Jamais

Spontanément et même après réflexion, je réponds non. Notre système de santé est peut-être malade, amputé même. On annonce aussi moins d'argent pour la recherche médicale. Mais, de grâce, vous, le bon gouvernement, gérez sagement les fonds publics avant de vous aplâtrir lamentablement devant l'or des étrangers, en pénalisant de surcroît le peuple québécois. Il faudrait maintenant laisser passer les princesses avant mon vieux père qui a travaillé et payé des taxes durant 50 ans? Et moi, si j'offre 200 000\$ au CUSM, vais-je passer devant mon frère, mon voisin, ma meilleure amie? Et qu'en est-il du bandit, du mafieux, du type qui a gagné au casino et de la poule de luxe? Vont-ils passer devant moi? Ça va s'arrêter où? À 1 million ou à 10 millions? Qu'est-ce qu'on veut comme Québécois? Une société qui place le progrès social et l'intérêt collectif au-dessus des intérêts particuliers, ou un régime économique qui favorise indûment les riches et autres parvenus?

Sylvie Séguin, Montréal

Du financement

Si j'étais un directeur d'hôpital confronté à des compressions budgétaires imposées par notre nouveau gouvernement, je planifierais au moins cinq chirurgies par année pour des étrangers. Je pourrais présenter ce projet au conseil d'administration comme

une forme de campagne de financement. Pourquoi pas? Je ne crois pas que ces cinq cas affecteraient énormément la liste d'attente. Mail faudrait exiger plus que les 200 000\$ facturés par le CUSM à la dame du Koweït. Cependant, les hôpitaux qui optent pour ce moyen de financement auraient des comptes à rendre au ministère de la Santé concernant les dépenses.

Pauline Gevry, retraitée

À certaines conditions

Dans la mesure où il y a de la capacité résiduelle dans le système de santé et que l'on cesse de restreindre artificiellement le nombre de médecins qui sont formés, on pourrait y arriver. Cependant, connaissant les jeux de coulisses qui se traitent entre les politiciens et les fédérations de médecins, je ne crois pas que l'on y parvienne en évitant les effets pervers que cela générerait. En pratique, il faudrait ouvrir cette filiale de notre système de santé progressivement et y consacrer des médecins. Le coût de la formation serait déduit du revenu généré par cette pratique. Ainsi, nous pourrions maintenir les ressources publiques destinées aux résidents québécois et diversifier les sources de financement. Jamais, ce genre de mesure ne doit être une porte d'entrée à la mixité de la pratique.

Jean Roussel

Pour les cas exceptionnels

Je suis tout à fait contre une telle pratique! Ma mère, qui souffre énormément d'arthrose dans les deux genoux, doit aller au privé pour avoir ses injections, car même pour une simple injection, il y a de l'attente. Imaginez lorsqu'elle devra se faire remplacer les genoux! Son médecin spécialiste voudrait bien lui faire au privé au coût de 15 000\$ pour chaque genou. Ce qu'elle n'est pas en mesure de se payer! Donc, à moins d'un cas exceptionnel, si nous étions le seul pays à pouvoir soigner cette personne, et ce, dans un but humanitaire, d'accord. Autrement, c'est non.

Nathalie Gauthier

Inacceptable

Nous sommes les experts du déficit: 200 000\$ pour une chirurgie cardiaque à la Koweïtienne, interprète, chambre privée, un mois d'hospitalisation et tous les petits à-côtés de l'hôpital. Je crois que pour ce cas, le prix indiqué n'est que le montant déclaré. Notre système de santé roule de travers depuis longtemps. C'est vrai que les hôpitaux font un travail exceptionnel dans plusieurs cas, mais cela ne leur permet pas de faire sauter plusieurs règles. Nous allons nous faire opérer dans les pays du Sud pour payer moins cher, et les étrangers viennent chez nous en payant sous la table. Est-ce toujours comme ça? Si oui, l'idée n'est pas brillante.

Paul Rioux

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Pourquoi déménager *L'Homme* de Calder? On reproche à son site actuel, l'île Sainte-Hélène, de ne pas mettre suffisamment l'œuvre en valeur. Pourtant, installé au bord de l'eau, *L'Homme* peut être vu par les gens qui fréquentent le fleuve en bateau, les cyclistes, pêcheurs et pique-niqueurs du parc de la pointe du Havre, les promeneurs du Vieux-Port, et, bien entendu, par le million de Montréalais et de touristes qui se rendent au parc Jean-Drapeau chaque année. Pour ce qui est de la visibilité, l'argument ne tient pas.

- Frédéric Gagné

La grande illusion (I)



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Dans la foulée de la course au leadership du Parti libéral du Québec, on a recommencé à ergoter autour du fantôme d'une réforme constitutionnelle qui n'a d'importance cruciale que dans l'esprit de ceux qui vivent encore à l'heure d'il y a 30 ans, alors que nous travaillions encore sur des machines à écrire mécaniques et communications entre nous par le poste de Sa Majesté, et que le XXI^e siècle nous apparaissait comme une abstraction aussi lointaine que la planète Mars.

Pierre Moreau et Raymond Bachand ont eu le réflexe salutaire d'éviter ce terrain miné, mais Philippe Couillard, sous l'influence fort mal inspirée de l'ancien ministre Benoit Pelletier (le seul Québécois à qui le mot « Meech » donne des frissons de plaisir), s'est subitement mis à évoquer la possibilité de négociations susceptibles de « ramener le Québec » dans une fédération dont, en fait, il n'est jamais sorti.

Les souverainistes ont profité de ce semblant de débat pour reprocher aux libéraux leur insensibilité face à la question nationale. C'est de bonne guerre, car les souverainistes sont les seuls qui auraient intérêt à ce que le Québec tente de ressusciter le débat constitutionnel pancanadien.

Cette tentative mènerait rapidement à un autre fiasco, ce qui pourrait théoriquement amener un peu d'eau (mais de l'eau bien défraîchie) au moulin en panne de la souveraineté.

La sollicitude inquiète des années 80 a fait place à une indifférence matinée d'hostilité à l'égard de la classe politique québécoise.

Le Canada anglais, déjà plutôt mal disposé en 1987 à accepter l'accord minimal du lac Meech, a complètement changé. Les élégants politologues de Toronto qui se penchaient affectueusement sur la psyché québécoise sont à la retraite, et la population canadienne comprend de moins en moins de descendants de Britanniques qui pourraient être plus ou moins sensibles à l'antique thèse des « deux nations » (une thèse écornée par la montée des revendications autochtones et l'ampleur de l'immigration non-européenne à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle).

Après deux référendums ratés, le Canada anglais ne se soucie plus de l'« unité nationale » qu'il estime (avec raison, du reste) fort peu menacée. L'Ontario, devenue une « *have not province* », ne joue plus depuis longtemps le rôle de médiateur entre l'Ouest et le Québec.

La sollicitude inquiète des années 80 a fait place à indifférence matinée d'hostilité à l'égard de la classe politique québécoise, le Québec « officiel » étant maintenant vu comme un partenaire pleurnichard, jamais content, qui parasite le pays en empochant, grâce à la péréquation, de quoi se payer des programmes sociaux que les autres provinces n'ont pas les moyens de s'offrir.

C'est cela, le tableau réel. Cela ne veut pas dire que Canadiens et Québécois n'ont pas des affinités et des intérêts en commun, de même que de bons rapports personnels et professionnels, ni que la langue française a perdu de son prestige au Canada anglais. Au contraire, on voit maintenant éclore, dans les milieux éduqués de toutes les grandes villes, la seconde génération des enfants de l'immersion française...

Enfin, qui, ayant séjourné au Canada anglais, peut prétendre qu'un Québécois n'y est pas bien accueilli?

Cela dit, si l'on est incapable de tolérer la situation actuelle, il n'y a qu'une chose à faire: prendre sa carte du PQ et militer pour la souveraineté. Il ne sert à rien de rêver à une énième ronde constitutionnelle, parce que cette idée ne passerait plus dans le reste du Canada.

Mais il y a une autre raison pour laquelle il faut fermer le dossier. C'est que toute reprise des négociations constitutionnelles serait nocive pour le Québec et affaiblirait son statut au sein du Canada.

À mardi pour la suite.

Place au mécénat

Le financement de la culture ne devrait pas seulement être assuré par le gouvernement et des commanditaires



GAÉTAN FRIGON
Ex-PDG de la SAQ et de Loto-Québec, l'auteur est président exécutif de Publipage inc.

« Disons-le, nous avons été une société pauvre pendant des décennies.

C'est depuis la Révolution tranquille qu'est apparue une classe d'affaires avec un peu plus de moyens, ce fameux Québec inc. [...] Alors, il faut comprendre qu'il y a du rattrapage à faire ».

Avec ces quelques mots, Pauline Marois a bien cerné la situation du mécénat culturel au Québec. La mise sur pied d'un groupe de travail pour en faire la promotion est une excellente chose en soi, car la culture joue un rôle essentiel dans l'épanouissement du Québec.

Présidé par Pierre Bourgie, un grand mécène dont la famille a été l'instigatrice de la salle Bourgie au Musée des beaux-arts de Montréal, ce groupe de travail aura comme mandat de soumettre des recommandations au gouvernement sur, notamment, la façon de promouvoir la création d'une nouvelle génération de mécènes au Québec.

Le Québec offre déjà les avantages fiscaux les plus généreux au Canada, mais le niveau des dons accuse un retard important par rapport aux autres provinces. Pourtant, le Québec a un programme appelé Mécénat Placements Culture qui verse une subvention de contrepartie pour chaque contribution ou don privé recueilli par les organismes culturels.

Il est reconnu que, dans le passé, les Québécois francophones n'ont jamais accordé au mécénat la même importance que la communauté anglophone ou la communauté juive, par exemple, l'ont fait et le font toujours. En pourcentage, la proportion de Québécois qui donne est peut-être équivalente à celle des autres provinces. Cependant, la grande différence vient du fait que les sommes données sont à peu près la moitié de celles des autres provinces. Et près du quart de cette moitié est donné aux communautés religieuses. Il en reste donc peu pour la culture.

Cela ne veut pas dire que le Québec n'a pas eu de grands mécènes dans son histoire. Au contraire. Jean-Louis



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Pierre Bourgie (au centre), un grand mécène dont la famille a été l'instigatrice de la salle Bourgie au Musée des beaux-arts de Montréal, présidera un groupe de travail aura comme mandat de soumettre des recommandations au gouvernement sur, notamment, la façon de promouvoir la création d'une nouvelle génération de mécènes au Québec.

Lévesque aura été un des premiers, et plusieurs autres ont suivi, dont les Desmarais et les Coutu. Toutefois, la plupart de ces mécènes se sont impliqués dans les domaines de la santé et de l'éducation. Peu se sont impliqués dans le domaine de la culture.

La plupart des mécènes se sont impliqués dans les domaines de la santé et de l'éducation, mais peu dans le domaine de la culture.

Et c'est à ce niveau qu'il faut travailler pour convaincre les gens d'affaires d'augmenter leur contribution, ce qui aura pour effet de mettre en valeur notre immense réservoir

culturel. Présentement, le financement des entreprises culturelles est beaucoup plus l'affaire du gouvernement et l'affaire de sociétés commanditaires. Il faut un virage à ce niveau, car le temps du mécénat culturel est arrivé au Québec.

Avec l'aide notamment de Sophie Brochu, PDG de Gaz Métro, et de Jacques Parisien, vice-président exécutif de Astral Media, le groupe de travail en question devra dans un premier temps valider les données actuelles et trouver les raisons de notre déficit culturel. Dans un deuxième temps, le groupe de travail devra proposer des solutions concrètes. Déjà, des pistes semblent poindre à l'horizon.

Je lève mon chapeau au gouvernement pour cette initiative, ainsi qu'aux gens d'affaires qui font partie du groupe de travail pour la générosité de leur temps.

Que fait le pape sur Twitter?

Benoît XVI prête flanc à toutes les railleries



PIERRE DESJARDINS
L'auteur est philosophe.

Selon une étude récente publiée par la revue jésuite *Popoli* et émanant de l'institut italien de recherches sur la communication

numérique Oogo, le pape aurait reçu, dès son premier mois sur Twitter, plus de 22 500 tweets à contenu négatif. Doit-on s'en étonner?

Évidemment, il faut comprendre que ce ne sont pas tous les tweets reçus qui sont ainsi et qu'un nombre à peu près équivalent sont positifs, selon cette étude. De plus, précisons, à la décharge de Benoît XVI, qu'étant sur un réseau social, ce ne sont pas uniquement ses fidèles qui s'adressent à lui, mais aussi tous ceux qui, à différents degrés et pour différentes raisons, se sont sentis lésés dans le passé par l'Église qu'il dirige. Et ici, il y a, semble-t-il, beaucoup de monde au parloir!

Il faut dire également que le personnage du pape prête facilement flanc aux railleries, ne serait-ce que par son allure extérieure d'une autre époque. On se souviendra à ce sujet comment un dénommé Raël, dans son accoutrement de Capitaine Cosmos, avait attiré l'ire de tout un chacun.

Or, qu'on soit pape ou non, lorsqu'au XXI^e siècle, un homme mature de la stature de Benoît XVI se

promène dans son riche et immense palais en robe blanche et avec des escarpins rouges aux pieds, le tout surplombé lors de ses sorties d'un chapeau en soie rond à larges rebords et d'une petite cape assortie, on peut s'interroger sur la véracité et la pertinence d'un tel acteur sur un réseau social.

Du haut de son statut, Benoît XVI refuse toujours d'utiliser le mode interactif de Twitter en ne répondant jamais directement aux tweets qui lui sont adressés.

On comprendra qu'avec de tels airs de Sainte-Mère, le Saint-Père ne fait qu'alimenter davantage les sarcasmes au sujet des actes de pédophilie des membres de son clergé. Ne devrait-il pas alors, s'il veut vraiment être au niveau des réseaux sociaux, prendre les devants et se débarrasser lui-même de tout ce fatras d'une autre ère avant que certains malfaisants ne le lui arrachent morceau par morceau sur la place publique en se moquant de lui et de l'Église qu'il représente et défend?

Ce n'est donc pas uniquement au pape lui-même et à ses doctrines que l'on s'attaque sur Twitter, mais

également à ce que son appareil symbolise et suggère. En se présentant ainsi, tel un objet de culte bizarroïde sur Twitter, le pape dénature la raison d'être de ces réseaux sociaux, où la convivialité et l'égalité des membres doivent primer.

Tout le protocole papal y apparaît alors comme une pure complaisance narcissique déplacée. D'autant plus, faut-il préciser, que du haut de son statut, Benoît XVI refuse toujours d'utiliser le mode interactif de Twitter en ne répondant jamais directement aux tweets qui lui sont adressés.

Mais sachant que Twitter touche directement plus d'un demi-milliard d'internautes, il reste que cela est sûrement un moyen extraordinaire d'accéder à un immense marché d'éventuels nouveaux fidèles.

L'humilité qu'ambitionne officiellement le pape en rejoignant Twitter est-elle toutefois authentique? Car il est pour le moins curieux de voir celui qui fut pendant 24 ans président de la très sérieuse et autoritaire Congrégation pour la doctrine de la foi (qui s'appelaient autrefois l'Inquisition) s'offrir aujourd'hui en pâture sur la place publique pour satisfaire l'appétit du marché de plus en plus compétitif des croyances religieuses.

En se laissant ainsi entraîner par les sbires du Vatican dans pareil exercice de marketing et nonobstant les tweets scabreux qu'il reçoit, le pape n'erre-t-il pas sur Twitter?

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

MONDE

ÉTATS-UNIS

LA MAIN DE DIEU

Qui remportera le légendaire Super Bowl demain? Selon une étude du Public Religion Research Institute publiée cette semaine, trois Américains sur dix croient que l'équipe gagnante sera celle qui comptera à ses côtés un joueur étoile très célèbre: Dieu en personne. Mais Dieu ne fait pas que décider de l'issue d'un match de sport, montrent d'autres sondages du genre. Il intervient aussi dans la politique et la météo. Dieu est décidément partout, et parfois là où on s'y attend le moins...

JUDITH LACHAPELLE



Proportion d'Américains (27%) qui croient que Dieu joue un rôle crucial pour déterminer l'équipe gagnante d'un match.

38% des chrétiens évangéliques blancs le croient, contre 40% des chrétiens non blancs.

15% des Américains de la côte Ouest le croient, contre 36% des Américains du sud du pays qui le croient.



Proportion d'Américains (53%) qui croient que Dieu récompense les athlètes croyants en leur donnant santé et succès.

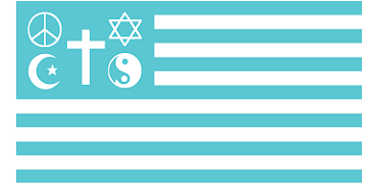
72% des chrétiens non blancs en sont convaincus, contre 34% des Américains qui ne s'identifient à aucune religion.



Proportion des Américains (36%) qui croient que les récentes catastrophes naturelles sont une preuve de l'imminence de la fin du monde telle qu'elle est décrite dans la Bible.

65% des Blancs évangéliques en sont convaincus, contre 21% des catholiques.

15% croient qu'ils verront la fin du monde de leur vivant.



La liberté religieuse est menacée aux États-Unis...

72% des membres du mouvement Tea Party le croient

60% des républicains le croient



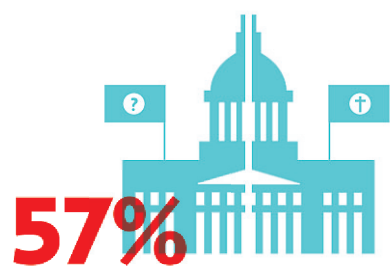
Dieu existe-t-il? (Etats-Unis)

64% des moins de 30 ans en sont convaincus

73% des 30 à 64 ans en sont convaincus

77% des plus de 65 ans le croient

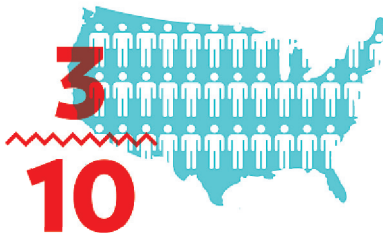
Source: Public Religion Research Institute, Pew Research Center, Association d'études canadiennes



Proportion des Américains qui estiment que les décisions politiques qui sont prises ces derniers temps éloignent le pays de Dieu.



Proportion des Américains et Canadiens (58%) qui estiment que Dieu contrôle tout ce qui arrive dans le monde. Moins de la moitié des Québécois (46%) le croient.



Proportion des Américains (29%) qui croient que Dieu punit parfois les pays pour les décisions prises par leurs citoyens.

DANS LA VIE, LES MEILLEURES CHOSES SONT UN, DEUX, GRATUITES.

Thermador



À l'achat d'une cuisinière Professional de 36 ou 48 po OU d'un four mural double et d'une table de cuisson de 36 po, obtenez GRATUITEMENT* un lave-vaisselle de la série Emerald

RABAIS POUVANT ATTEINDRE **6647 \$**



LISEZ LE CODE POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LA FAÇON DONT VOUS POUVEZ ÉCONOMISER. POUR OBTENIR DES DÉTAILS, VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS RENDRE EN MAGASIN OU VISITER LE SITE WWW.THERMADOR.CA RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PROGRAMME DE MODÈLE SUPÉRIEUR ET NOTRE PRIME.

La promotion s'applique aux modèles Thermador sélectionnés. Afin de pouvoir recevoir les électroménagers offerts gratuitement dans le cadre de la présente promotion, le client doit acheter les autres électroménagers à prix régulier, dans la même commande, et au même moment. Les produits doivent être achetés pendant la période de la promotion, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Aucune substitution n'est permise. Consultez un représentant pour obtenir tous les détails. *Jusqu'à épuisement des stocks. Le détaillant peut remplacer le lave-vaisselle gratuit par un modèle de valeur égale ou supérieure. TCAN031-24-107639-1

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK [Facebook.com/ThermadorCanada](https://www.facebook.com/ThermadorCanada)

Corbeil Électroménagers
30 succursales

JC Perreault
Joliette · Kirkland
Saint-Hubert · Laval
St-Roch-de-l'Achigan

Ameublements Tanguay
Québec

Maison Éthier
Saint-Basile-le-Grand
Saint-Jean-sur-Richelieu

Germain Larivière
Brossard
Laval
St-Hyacinthe

Les Spécialistes de l'électroménager
Plusieurs adresses